4e Année Nº 144 Le Nº 0$50 Jeudi 3 Juin 1943

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



Maison moï à Kontum. Photo P. VERGER

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LOTERIE INDOCHINOISE



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Indochine

4e Année - N° 144 — HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ — 3 juin 1943

Direction : ASSOCIATION ALEXANDRE DE RHODES
DIRECTION-ADMINISTRATION : 6, boulevard Pierre-Pasquier — Hanoi — Téléphone 628
Toute la correspondance, les mandats doivent être adressés à la Revue *Indochine*, 6, avenue P.-Pasquier, Hanoi

ABONNEMENTS { INDOCHINE et FRANCE. Un an 18 $ 00 — Six mois 10 $ 00 — Le numéro 0 $ 50
ETRANGER Un an 27 $ 00 — Six mois 15 $ 00 — Le numéro 0 $ 70

SOMMAIRE

	Pages
Pour mieux comprendre la Révolution Nationale. — La structure d'une société organisée (suite) : *l'économie nationale*	1
Le Colonel Gallieni, « Résident » de Sept-Pagodes, Moncay, Lang-son et Cao-bang (1893-1895), par E. Bertaux	3
Mise au point sur la situation actuelle de l'économie indochinoise (d'après une étude parue dans le « Bulletin Economique de l'Indochine », Fascicule 1, 1943)	7
Souvenirs d'un vieil annamitisant (suite), par L. Cadière, des Missions Etrangères de Paris	10
La France en pays moï. — Humbles constructeurs de l'Empire (suite), par Marcel Ner	I à VII
Les Ecoles d'Art de Cochinchine, par Georges Ribon	VIII à XI
La Fête de Jeanne d'Arc à Phnom-penh	XII
Au Laos. — Les chansons de Sisoupane (suite), par le docteur Gabriel Faure	13
Lettre d'Annam, par Nguyen-tien-Lang	16
La Semaine dans le Monde	18
Revue de la Presse Indochinoise	19
La Vie Indochinoise	20
Courrier de nos lecteurs	22
Mots croisés n° 114	23
Solution des mots croisés n° 113	23

POUR MIEUX COMPRENDRE LA RÉVOLUTION NATIONALE

LA STRUCTURE D'UNE SOCIÉTÉ ORGANISÉE (Suite)
L'ÉCONOMIE NATIONALE

LOCALE, régionale, nationale, l'organisation bilatérale des métiers doit aboutir aux corporations, chaque corporation étant une famille professionnelle groupant en un faisceau solidaire toutes les professions ayant une parenté économique.

Le but primordial de cette organisation, nous l'avons vu, est social : il s'agit avant tout, au sein des professions, de substituer à la lutte des classes, l'entente des classes, en conciliant humainement les intérêts et en les subordonnant aux nécessités professionnelles et nationales. C'est le but essentiel des comités sociaux d'entreprise, comités mixtes, prévus par la Charte du Travail, « où doivent régner l'esprit de coopération, le sentiment de la solidarité professionnelle, bases morales de l'ordre nouveau » (Maréchal Pétain, Message du 1er mai 1943).

En raison des circonstances, on peut dire que la France n'a pas dépassé ce stade initial d'organisation sociale, les questions économiques demeurant jusqu'à nouvel ordre dans les attributions des comités d'organisation de la

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

loi du 16 août 1940, qui ont leur pendant en Indochine sous la forme des groupements économiques et qui, en raison des nécessités de ravitaillement et de rationnement, dépendent étroitement de l'Etat.

Néanmoins, le Maréchal l'a dit, « la Charte ordonne davantage. L'organisation corporative est son but final... Elle accorde aux organisations corporatives qu'elle institue non seulement une fonction sociale, *mais une fonction économique* » (1er mai 1943).

Il s'agit là d'une œuvre d'avenir, « œuvre de longue haleine » a dit le Maréchal, qui sera élaborée à la lumière de l'expérience. On ne peut donc décrire avec exactitude la structure exacte de l'économie nationale française, qui ne trouvera sa physionomie définitive que lorsque les circonstances permettront d'abandonner le système d'économie semi-étatisée imposé par la guerre.

Néanmoins nous pensons intéresser nos lecteurs en leur soumettant à titre purement documentaire, le plan imaginé par Thierry Maulnier, R. Francis et J.-P. Maxence en 1934 :

« C'est, à des « Etats généraux du Travail » qu'aboutit une telle organisation.

De délégués en délégués — toujours choisis en nombres égaux entre patrons (1) et ouvriers —, les diverses Chambres, locales, régionales, désignent une Chambre nationale des Métiers elle-même représentée par un Conseil économique permanent.

Cette Chambre nationale agit, sur le plan qui est le sien, d'une manière analogue à celle des Chambres régionales. Elle groupe, sauvegarde et règle — dans l'intérêt de tous, et avec l'accord des parties — les questions économiques qui se posent pour toute la nation.

Ainsi les négociations, aujourd'hui à demi occultes, entre représentants de la production et ministres responsables, lorsqu'il s'agit d'engager par une mesure générale l'économie nationale, deviendront officielles, publiques. Les « tarifs douaniers » par exemple, ne seront plus seulement ou un instrument d'échanges politiques internationaux ou un instrument de démagogie électorale, mais un ajustement constant, déclaré, des intérêts particuliers des corporations et des exigences de l'Etat.

On a vu ailleurs que, pour que le pouvoir ne soit pas livré à nouveau ou au régime diviseur des partis ou à une dictature arbitraire (qui constitue l'aggravation même du régime démocratique), la Chambre corporative avait, dans certaines conditions, un rôle politique à jouer.

Sur le plan économique et social, cette Chambre des Métiers doit avoir un pouvoir décisif — et quasi total. Il faut refuser, en effet, la distinction introduite par les économistes libéraux, dans le dessein de sauver un capitalisme à peu près perdu, entre corporation économique et corporation sociale. On ne saisit pas, en effet, les raisons avouables pour lesquelles les employés de toute fonction — collaborateurs de l'activité créatrice du métier — perdraient leur droit de contrôle sur la gestion d'ensemble du métier. Aux chefs d'entreprise, les initiatives dont ils sont responsables ; à la Corporation tout entière le contrôle (également responsable) de ces initiatives dans la mesure où elles engagent, non seulement les bénéfices du capital, mais le destin même de la profession.

Ce rôle donc, économique et social, de la Chambre corporative, en fait un instrument, parfaitement adapté, de résistance des intérêts de tous par rapport aux intérêts de l'Etat ou aux profits de quelques-uns. Par là, le corporatisme s'oppose radicalement au marxisme aussi bien qu'au libéralisme.

En face de l'Etat, en pleine indépendance par rapport à l'exécutif, il place les représentants des métiers. En face des pouvoirs financiers occultes, il place les mêmes représentants qui, connaissant bien leurs moyens d'action, leurs fins et leur composition, son seuls capables de s'y opposer avec efficacité.

En dépit des garanties prises, des multiples organismes d'arbitrage (locaux, régionaux, nationaux), des conflits d'ensemble — rares mais graves — peuvent surgir encore entre entrepreneurs et employés, ou entre des corporations de métier dont les intérêts immédiats sont antagonistes.

Il faut donc un arbitre suprême — non plus constitué cette fois par un rassemblement des parties (puisque par définition les parties rassemblées, en de tels cas, ne peuvent trouver leur accord) et qui décidera conformément à l'intérêt de tous, avec le maximum de garantie. »

Cet arbitre suprême sera l'Etat restauré, dont nous étudierons le rôle dans notre prochain numéro.

INDOCHINE.

(1) Les grandes entreprises ne sont pas représentées par des voix plurales. Leur importance est traduite dans les Chambres corporatives par le nombre plus considérable des délégués ouvriers. Ainsi se trouve limitée l'influence sur l'économie nationale de la concentration capitaliste et évitée la dictature des consortiums.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Le Colonel GALLIENI "Résident" de Sept-Pagodes, Moncay, Lang-Son et Cao-Bang (1893-1895)

par E. BERTAUX

"SI vous saviez quelle belle étoile a cet enfant ! »

Tel est, d'après M. Grandidier, l'important détail que ne manque pas d'ajouter un ami de la famille, quelque peu astrologue à ses heures, en annonçant aux habitants de la petite ville pyrénéenne de Saint-Béat, la naissance de Joseph Simon Gallieni, survenue la veille, 24 avril 1849.

Au cours de sa brillante carrière qui justifia cette prédiction, le futur sauveur de Paris, à qui cette histoire avait été contée, ne manquait pas, en plaisantant, d'attribuer à cette heureuse influence ses succès et le concours de circonstances qui lui avaient toujours permis de se tirer sain et sauf des plus grands dangers.

Il était trop modeste pour reconnaître qu'il avait eu, en outre, dans son jeu, d'autre remarquables atouts : une intelligence aussi souple que vive, une grande finesse politique, beaucoup de sens psychologique, une science militaire tout à fait sûre, un goût ardent — on pourrait dire immodéré — de l'action, un mépris profond des règlements dont se servent les médiocres pour couvrir leur inertie, un goût des responsabilités fortement accusé, une nature très équilibrée, des dons exceptionnels d'entraîneur d'hommes et d'animateur de cadres.

De cet ensemble de brillantes qualités, le Tonkin va bénéficier, du début de 1893 à la fin de 1895, pendant l'une des périodes les plus troublées de son histoire moderne. Une méthode coloniale nouvelle va être expérimentée pendant trois ans dans le 1er, puis le 2e Territoires Militaires. Elle donnera d'excellents résultats avant de produire tous ses heureux effets à Madagascar.

Lorsqu'il arrive au Tonkin, en octobre 1892, le colonel Gallieni n'est plus un inconnu. Les milieux coloniaux savent en quelles circonstances il a été, en 1880, pendant neuf mois, le prisonnier du sultan toucouleur Ahmadou ; comment il a réussi à obtenir non seulement sa liberté, mais un traité de protectorat signé, en bonne et due forme, par son persécuteur. Personne n'ignore qu'au Soudan, il a, en deux campagnes (1887-1888), réduit Mahmadou Lamine et pacifié le pays. A trente-huit ans, il est officier de la Légion d'honneur puis, après son séjour à l'Ecole de Guerre, breveté d'état-major. Mais la vie de bureau n'est pas son fait et le voici au Tonkin, tout jeune colonel de quarante-trois ans.



Gallieni au Tonkin en 1983.
(D'après une photo de Tong-Sing reproduite dans l'ouvrage Gallieni, par Guillaume Grandidier, Plon, Paris.)

Il prend, au début de 1893, la direction du 1er Territoire militaire. Son poste de commandement est à Sept-Pagodes. Il y séjournera peu, tout juste le temps d'obtenir un crédit pour la construction d'une digue destinée à protéger ce village contre les inondations annuelles. Il estime à ce sujet que sept cents piastres lui suffiront, à une époque où le mètre cube de terrassement est payé au prix de dix centimes français ! Ce qu'il veut surtout, c'est prendre rapidement contact avec tous ses subordonnés et administrés, adopter sur place

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

les mesures propres à assurer rapidement la pacification du pays.

La situation est loin d'être brillante, dans le cercle de Moncay surtout. La piraterie y sévit toujours. Nos colonnes ont maintes fois rejeté les bandes, puis elles sont revenues à leurs bases, les pirates se reformant sur leurs talons. Cette méthode de colonnes « en coup de lance » n'est donc pas la bonne. Il faut trouver autre chose. Cet autre chose a été pratiqué au Soudan, mais le jeune chef veut étudier sur place, de manière concrète, au contact direct des exécutants, si sa manière de faire convient à ce pays nouveau.

Ce qu'il a vu au cours de sa tournée n'est pas encourageant. Moncay, détruit en 1886, n'a pas été reconstruit. Les populations, fuyant les pirates, ont abandonné les riches vallées pour se retirer dans la montagne. Elles sont profondément déçues d'avoir été délivrées par nous, puis abandonnées en 1890. Elles n'ont plus confiance et préfèrent payer tribut aux chefs de bande. Le contraste est frappant entre la zone au delà de la frontière, où s'étendent de riches cultures, et la nôtre, où subsistent quelques rares fermes exploitées au compte de Chinois représentés chez nous par de vagues mandataires. Au total, c'est le vide dans un pays fertile que la paix rendrait riche et prospère.

Le 18 mai 1893, Gallieni est en mesure de proposer au gouverneur général les mesures qu'il convient de prendre, à son avis du moins.

A Moncay même, où l'ancienne ville chinoise n'est plus qu'un plateau désert, il faut repeupler. Encourager les habitants à revenir (certains le demandent) en leur permettant de se livrer au commerce, comme par le passé ; leur donner à cultiver les terres environnantes; se fier au Chinois résidant, propriétaire, cultivateur dont les intérêts seront chez nous ; lui donner des armes pour se défendre. Faire une ville attrayante en forçant la population à construire en briques d'après le plan qu'il a lui-même tracé sur place.

Pour Moncay, comme pour l'ensemble du territoire, il faut rétablir la confiance. Dans ce but, ne pas hésiter à prendre les mesures suivantes :

Etablir un réseau de sécurité sur la frontière. Construire des blockhaus (dont beaucoup existent encore en 1943), aux points de passage habituel des bandes. Chacun d'eux, relié par optique à ses voisins, sera occupé par vingt-cinq ou trente linh-co, recrutés parmi les Mans du pays, gens énergiques, guerriers, désireux de se défendre. Autour de ces blockhaus, les familles des gardes créeront de petits villages agricoles. En arrière, nos postes, garnis de troupes régulières, formeront les réserves locales ;

Compléter ce système de défense en fortifiant les villages. Donner des armes aux habitants revenus, à condition qu'ils construisent eux-mêmes une enceinte en bambous ou en palissades, avec, à l'intérieur, un petit abri servant de réduit. Les armes — dont un contrôle sérieux sera tenu par les chefs de poste — ne seront données qu'une fois le village fortifié et comme tous tiennent à avoir leurs fusils, on obtiendra peu à peu une protection efficace contre les surprises. Le réseau des villages doit arriver à opposer une première résistance à l'attaque des pirates, de façon à permettre aux troupes des blockhaus et aux partisans voisins d'accourir, de cerner la bande ou de la poursuivre sans relâche si elle retraite. Une grande initiative est laissée aux chefs de postes pour l'organisation de cette défense à condition qu'ils aient prévu à l'avance les dispositions à prendre ;

Aider les populations. Pendant la construction des enceintes fortifiées, elles ne pourront que partiellement se livrer aux travaux de culture. Leur procurer des buffles, des instruments aratoires, leur avancer du riz, remboursable en nature sur deux ou trois récoltes ;

Souffrir l'élément chinois cultivateur sur notre territoire. Il est travailleur. L'obliger à y résider ; sinon, lui enlever les terres qu'il possède.

Le quản-đạo de la province est chargé d'annoncer partout ces décisions.

Faire de Moncay une place capable de soutenir une attaque en règle. Y construire des casernements modernes pour les soldats européens. Brûler leurs lamentables paillotes, indignes d'une grande puissance occidentale ;

Relier les blockhaus et les postes par des pistes convenables ou des routes, afin que les troupes puissent être rapidement amenées d'un point à un autre ;

Doter les postes du télégraphe pour que la pensée du chef soit vite transmise et le commandement rapidement renseigné. Dans le même esprit, créer des colombiers militaires, augmenter le nombre des trams (courriers) ;

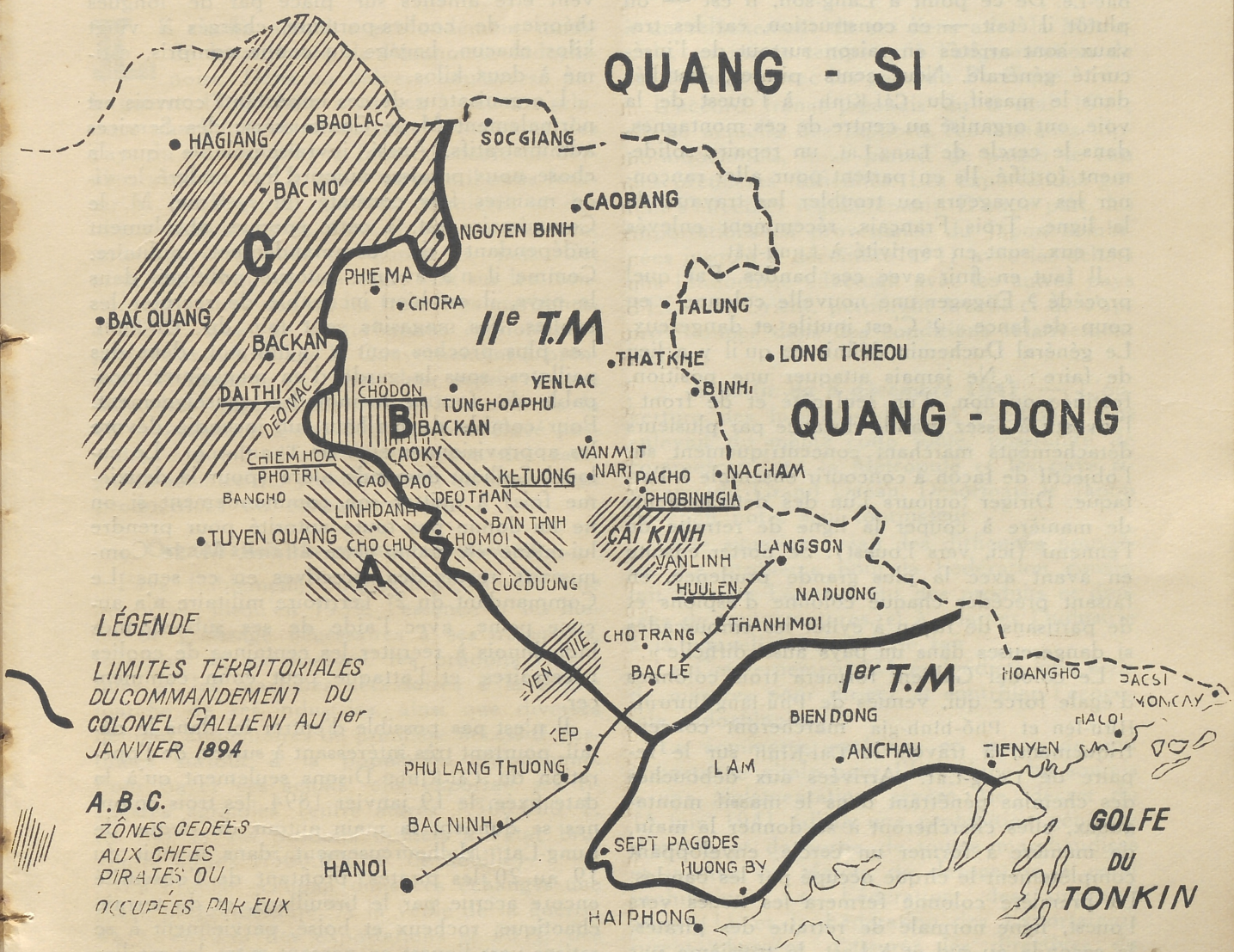
Pousser l'abornement de la frontière pour que chacun soit chez lui. L'ignorance de la délimitation faite tient toujours, malgré tout, les populations sous l'influence des autorités chinoises ;

Débarrasser la région de la plaie des soumissionnaires. Le Directeur des Douanes a eu une idée malheureuse : il a recruté d'anciens pirates, soi-disant soumis, pour en faire des agents des douanes, mieux payés que nos tirailleurs. Ces douaniers, nouveau genre, continuent à entretenir d'amiables relations avec

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

leurs anciens condisciples et exploitent les populations comme aux beaux jours d'avant la soumission.

Le commandant du 1er Territoire ne se borne pas à proposer cet ensemble de mesures qui, toutes seront approuvées par le Gouverneur Général. Il agit, sans attendre la réponse. On reconnaît bien là son tempérament, et rend compte des mesures déjà prises dans le sens proposé : achat de 88 buffles à 13 $ 80 l'un et leur distribution aux villages ; avance de 365 piculs de riz (environ 22.000 kilos) pris sur les stocks des postes ; tracé de la piste-frontière qui portera son nom mis à l'étude ; ordre est donné de pousser les travaux de la route Moncay-Tiên-yên ; exécution récente de deux subordonnés du Directeur des Douanes, convaincus d'exactions à l'égard des habitants, sanction qui recueille les applaudissements de tous. Voilà un chef ! Gallieni sera approuvé et soutenu par le général Duchemin, Commandant en chef, et M. de Lanessan, le Gouverneur Général (il est très intéressant de lire dans les archives, sur les originaux, les notes marginales de celui-ci). Le Commandant du 1er Territoire militaire aura besoin de cet appui constant : la lutte va commencer avec les services qui, au nom du règlement, ne peuvent admettre autant de désinvolture dans l'administration d'un territoire. N'anticipons que pour citer un fait : en octobre 1893, un bureau anonyme supprime aux commandants de territoire et de cercle le droit aux coolies de transport. Les tournées, seul moyen de commandement, se feront entièrement aux frais des officiers. Gallieni, indépendant de fortune lui-même, proteste pour ses cadres. Il offre (pour la première fois) la démission de son emploi.



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

On lui répond en lui donnant satisfaction sur ce point litigieux et en lui confiant, le 1er décembre 1893 le commandement provisoire des 1er et 2e Territoires militaires (Sept-Pagodes, Moncay et Lang-Son, Cao-Bằng).

Le colonel Servière vient en effet de quitter Lang-son, siège du 2e Territoire militaire, et cet important commandement ne peut être tenu que par un chef de premier plan, car, d'entrée de jeu, il va falloir en découdre avec un gros parti pirate. Que se passe-t-il ? Le chemin de fer Hanoi-Lạng-Sơn est terminé jusqu'à Bắc-Lê. De ce point à Lang-son, il est — ou plutôt il était — en construction, car les travaux sont arrêtés en raison surtout de l'insécurité générale. Neuf cents pirates, installés dans le massif du Cái-Kinh, à l'ouest de la voie, ont organisé au centre de ces montagnes, dans le cercle de Lung-Lát, un repaire solidement fortifié. Ils en partent pour aller rançonner les voyageurs ou troubler les travaux de la ligne. Trois Français, récemment enlevés par eux, sont en captivité à Lung-Lát

Il faut en finir avec ces bandes. Par quel procédé ? Engager une nouvelle colonne « en coup de lance » ? C'est inutile et dangereux. Le général Duchemin définit ce qu'il y a lieu de faire : « Ne jamais attaquer une position, fortifiée ou non, d'un seul côté et de front ; l'investir à assez grande distance par plusieurs détachements marchant concentriquement sur l'objectif de façon à concourir ensemble à l'attaque. Diriger toujours l'un des détachements de manière à couper la ligne de retraite de l'ennemi (ici, vers l'ouest). Se porter ensuite en avant avec la plus grande prudence, en faisant précéder chaque colonne d'espions et de partisans de façon à éviter les embuscades si dangereuses dans un pays aussi difficile ».

Le colonel Gallieni formera trois colonnes d'égale force qui, venues de Phủ-lạng-thương, Hữu-lèn et Phố-bình-gia marcheront concentriquement, à travers le Cái-Kinh sur le repaire de Lung-Lát. Arrivées aux débouchés des chemins pénétrant dans le massif montagneux, elles chercheront à se donner la main, de manière à former un cercle, enveloppant complètement le cirque occupé par les bandes. La première colonne fermera les issues vers l'ouest, ligne normale de retraite des pirates, la seconde au sud et à l'est, la troisième par le nord et le nord-est. On poussera ensuite sur l'ennemi suivant les circonstances du moment.

Deux difficultés vont se présenter, la seconde sera très sérieuse :

1° Au point de vue tactique, l'art du chef est de faire arriver les trois colonnes ensemble, le même jour devant Lung-Lát. Dans ce but, un calcul d'itinéraires et d'étapes journalières largement établi sera remis à chacun des trois groupes. Il sera fidèlement exécuté au prix d'efforts physiques considérables ;

2° Les ennuis viendront surtout du ravitaillement dont l'organisation s'avère dès le début extrêmement difficile. L'opération envisagée exige la constitution de bases avancées à Hữu-lèn (trente jours de vivres et les munitions pour les colonnes I et II, soit 600 Européens et 1.800 Indochinois) et à Phố-bình-gia (trente jours de vivres et les munitions pour la colonne III, 200 Européens et 800 Indochinois). Ces approvisionnements très importants doivent être amenés sur place par de longues théories de coolies-porteurs, chargés à vingt kilos chacun, bagage du coolie compris, estimé à deux kilos.

L'organisateur de ces importants convois est normalement M. le Commissaire des Services administratifs. Aussi invraisemblable que la chose nous paraisse aujourd'hui, malgré le vice maintes fois constaté du système, M. le Commissaire est, à cette époque, absolument indépendant du commandement militaire. Comme il n'a aucune autorité politique dans le pays, il est bien incapable de recruter les coolies. Ses magasins sont loin du Cái-kinh. Les plus proches sont à Thanh-moi, dans des paillotes, sous la garde d'un magasinier incapable de fournir le moindre renseignement. Pour comble de malheur, un incendie dévore les approvisionnements de Thanh-moi. Le colonel Gallieni demande alors (pour la deuxième fois) à quitter son commandement si on ne lui donne pas toute autorité pour prendre lui-même en mains cette affaire. M. le Commissaire reçoit des directives en ce sens. Le Commandant du 2e Territoire militaire n'a aucune peine, avec l'aide de ses subordonnés indochinois à recruter les centaines de coolies nécessaires, et l'attaque peut enfin commencer.

Il n'est pas possible d'entrer ici dans le détail, pourtant très intéressant à suivre, de l'opération du Cái-Kinh. Disons seulement qu'à la date fixée, le 19 janvier 1894, les trois colonnes se donnent la main autour du cirque de Lung-Lat. Malheureusement, dans la nuit du 19 au 20 les pirates, profitant de l'obscurité encore accrue par le brouillard, et du terrain chaotique, rocheux et boisé, parviennent à se retirer vers l'ouest en passant entre les mailles du filet tendu par la première colonne. Poursuivis dès le 20, ils laissent sur le terrain cinquante et un des leurs et surtout leur chef, Thái-Ngạn, qui, blessé, mourra le 22 des suites de ses blessures. Les trois Français prisonniers n'ont pu être récupérés et restent aux mains de l'ennemi.

(A suivre.)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

MISE AU POINT SUR LA SITUATION ACTUELLE DE L'ÉCONOMIE INDOCHINOISE

(D'après une étude parue dans le *Bulletin Économique de l'Indochine*, Fascicule 1, 1943.)

LE conflit actuel a profondément modifié la structure de l'économie indochinoise. Dans un univers bouleversé par la guerre, l'Indochine a vu peu à peu ses relations maritimes interrompues avec tous les pays du monde, sauf le Japon ; encore ce dernier, absorbé par la lutte, ne peut-il nous fournir la totalité des matières premières et des objets manufacturés dont il eut pu aisément nous approvisionner en temps de paix. Cet arrêt du commerce extérieur, tant sur les frontières terrestres que sur les frontières maritimes, a été la cause de perturbations économiques profondes et a obligé le Gouvernement à prendre des mesures qui, dans leur esprit comme dans leur application, visent à maintenir la vie économique à son degré le plus élevé possible, tout en ne sacrifiant aucune des catégories sociales qui y contribuent, qu'elles soient productrices ou consommatrices.

Organisation du commerce extérieur.

Pays faiblement industrialisé, l'Indochine importait, jusqu'en 1939, l'essence et les huiles de graissage nécessaires à ses transports, le coton de ses tissages, les produits chimiques et les machines nécessaires à la bonne marche de ses industries, ainsi que diverses denrées alimentaires de première nécessité destinées surtout à la population européenne. Pour payer ces achats, elle exportait ses richesses agricoles (entre autres 1.500.000 T. de riz) et ses produits miniers à l'état brut (entre autres 1.500.000 T. de houille).

La France occupait dans ces échanges une place prépondérante. A la veille de la guerre, 45 % environ des exportations et 50 % des importations indochinoises s'effectuaient à destination ou en provenance de la Métropole.

Le repliement de l'Indochine sur elle-même allait s'effectuer en deux temps :

1° **Du 3 septembre 1939 au 8 décembre 1941.** — L'ouverture des hostilités, la conclusion de l'armistice, l'autonomie douanière, accordée à l'Indochine, conduisent la Fédération à un relâchement de ses liens avec la Métropole, en même temps qu'à l'augmentation de ses échanges avec les pays du Pacifique.

L'accord franco-japonais du 6 mai 1941, charte actuelle des rapports économiques nippo-indochinois, nous permit de passer le cap des premières difficultés. Les exportations purent s'effectuer régulièrement. D'autre part, les importations en provenance du Japon combinées jusqu'à 8 décembre 1941 avec les achats que l'Indochine effectuait avec les autres pays d'Extrême-Orient, permirent à celle-ci de s'approvisionner dans des conditions relativement faciles ;

2° **A partir du 8 décembre 1941.** — L'ouverture des hostilités dans le Pacifique nous enlevait du même coup toute possibilité de commercer avec la Métropole et les pays riverains du Grand Océan. Désormais le Japon devenait notre seul fournisseur.

Cette situation créait des difficultés nouvelles. Le problème pour la Fédération consistait à éviter l'épuisement des produits et denrées de toutes natures, et à adapter l'industrie à la nouvelle situation de fait.

Le Gouvernement Général édicta une série de mesures pour diriger et contrôler l'économie indochinoise.

Le commerce extérieur en raison de son importance vitale pour l'Indochine fut soumis à une réglementation sévère. Le décret du 15 juin 1941 édicta une prohibition générale d'entrée et de sortie de toutes marchandises et institua un régime de dérogation à cette prohibition. La Fédération des Importateurs (1) et la Fédération des Exportateurs furent chargées d'assurer les directives du Gouvernement.

Les exportations de caoutchouc et de céréales, dirigées par des organismes spéciaux (Comptoirs du caoutchouc, Comité des céréa-

(1) Ses attributions furent par la suite transférées à la Sous-section « Importation » du Groupement Professionnel du Commerce.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

les), sous le contrôle étroit du Gouvernement, ont fait l'objet d'un système spécial.

Répartition des produits.

Ravitailler la Fédération en produits importés ne suffisait pas, encore fallait-il s'assurer que les stocks seraient utilisés au mieux de l'intérêt général.

Certains produits de première nécessité tentaient trop l'activité des spéculateurs pour que le Gouvernement n'intervînt pas dans leur répartition.

C'est ainsi que fut réglementée la répartition de la plupart des produits importés et notamment du lait concentré, du beurre de conserve, de la farine, des produits chimiques et métallurgiques, des filés de coton, de staple-fibre, de rayonne et de coco. La consommation de papier a fait, elle aussi, l'objet d'une réglementation très serrée. Enfin, la répartition de produits divers vient d'être confiée à un comité fonctionnant sous le contrôle de la Direction des Services Economiques.

Contrôle de la production.

La production indochinoise a dû elle aussi, s'adapter à la période de repliement que les événements ont imposée à l'Indochine. Certains débouchés s'étant fermés, il fallut contracter la production correspondante tout en maintenant aux entreprises au minimum vital susceptible d'éviter l'arrêt total de leur activité et partant la ruine et les misères sociales qui l'accompagnent.

L'activité la plus touchée fut l'industrie minière ; cependant et afin de réserver l'avenir, des stocks furent constitués qui permettront de reprendre l'exportation dans des conditions normales dès que les circonstances seront favorables. Les industries travaillant sur des matières premières importées furent, elles aussi, mises en veilleuse en s'inspirant des principes généraux que nous venons d'énoncer. Par ailleurs, le pays, insuffisamment ravitaillé, fut obligé à un effort considérable dans deux domaines : celui des textiles et celui des oléagineux, dont la pénurie se faisait sentir avec acuité.

La culture du coton fit l'objet d'une extension importante et des essais nombreux sont en cours pour utiliser toutes les variétés de fibres locales que produit l'Indochine.

L'arrêt des importations en carburants et lubrifiants avait mis en péril les transports indochinois. L'essence a pu être en partie remplacée par l'alcool et le gazogène, mais il a fallu pourvoir au remplacement du mazout et des lubrifiants à l'aide des huiles locales ; des résultats satisfaisants ont été atteints.

Artisanat et industrie.

Si l'arrêt des importations a créé de grosses difficultés à certains secteurs de la vie économique indochinoise, il a par contre stimulé l'artisanat. L'esprit inventif et l'habileté de l'ouvrier local se sont donnés libre cours. Les pouvoirs publics se sont attachés à diriger et à stimuler cet effort, les résultats de cette heureuse collaboration ont permis à l'Indochine de pallier dans une certaine mesure à la carence des objets manufacturés due à l'arrêt des importations.

Les essais dans le domaine industriel se heurtent à des difficultés considérables, le manque de matériel et de produits chimiques ont rendu impossibles certaines réalisations. Cependant une mobilisation de tous les efforts a été faite et grâce aux efforts des artisans, des industriels et des techniciens, l'Indochine a pu fabriquer de la poudre noire pour les mines, du chlorate de potasse pour les allumettes, du carbonate de soude, du phosphore, de la fonte, des lubrifiants pour automobiles et machines à vapeur ; la distillation de l'alcool carburant et la construction des gazogènes ont permis de maintenir le rythme des transports à un degré suffisamment élevé pour que la vie économique de l'Union ne soit pas paralysée. L'ensemble des initiatives privées a été guidé et coordonné par la création d'un Conseil de la Production Industrielle et de Comités Locaux de l'Artisanat.

Contrôle des prix.

L'Indochine devait obligatoirement subir l'influence de la hausse des prix du marché mondial. L'augmentation du coût des marchandises importées, le décalage entre l'offre et la demande sur le marché local, l'accroissement de la circulation fiduciaire dû en grande partie à une balance commerciale trop avantageuse, concouraient à la hausse générale des prix.

D'autre part, la nécessité d'assurer le plus rapidement possible la constitution de stocks de marchandises achetées à des prix très élevés sur le marché extérieur mais indispensable à l'économie, et l'obligation d'augmenter la production locale par une politique de prix rémunérateurs, rendaient difficile le maintien des prix à un niveau peu élevé. Il fallut intervenir pour protéger le consommateur contre les intermédiaires. Une organisation du contrôle des prix fut créée, une police économique instituée pour réprimer les infractions à la réglementation.

Cette action directe engendra cependant le stockage en vue de la spéculation. Afin de couper court à ces activités illicites la loi du

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

23 juin 1941 institua la Cour Criminelle spéciale.

La procédure simple et expéditive met entre les mains des Pouvoirs Publics un moyen de répression efficace ; de plus, des moyens nouveaux ont été donnés aux agents chargés de la police économique.

Transports intérieurs.

En raison des circonstances il a paru nécessaire au Gouvernement d'intervenir dans la répartition des transports :

1° Un contrôle serré de l'emploi des wagons a permis d'assurer le transfert des matières de première nécessité que le Sud envoie vers le Nord. Un plan de transport établi par quinzaine fixe le droit de priorité à observer pour l'exécution des demandes ;

2° Dans le domaine des transports maritimes, le Gouvernement a pris la décision d'affrêter, afin d'en contrôler lui-même l'exploitation et l'utilisation, les bâtiments de la flotte côtière indochinoise.

Grâce à ces mesures, la crise qui sévissait au Tonkin et en Annam sur les denrées alimentaires de première nécessité a été combattue par des envois massifs en provenance du Sud Indochinois.

Groupements professionnels.

L'organisation professionnelle créée dans la Métropole pour permettre le passage d'une économie libérale à une économie corporative a reçu son application en Indochine.

Toutes les professions autres que familiales et artisanales sont intégrées dans l'un des six groupements suivants: Mines, Industrie, Transports, Agriculture, Commerce et Crédit.

L'activité de ces groupements est répartie en sections et sous-sections coloniales.

L'instruction et la préparation des mesures intéressant les diverses professions relèvent des Comités d'organisation professionnelle correspondant aux six groupements précités.

Un comité central, placé auprès du secrétaire d'Etat aux Colonies, étudie ces propositions et les lui présente.

Dans chacun des six groupements, un commissaire du Gouvernement relevant du Chef de la Fédération surveille l'application de la réglementation, que celle-ci émane de la Métropole ou de l'Indochine.

La coordination de ces groupements est assurée par un Conseil de l'Economie Indochinoise présidé par le Directeur des Services Economiques (1). Ce faisant, à une économie autrefois fragmentaire et soumise à la seule loi du plus large profit personnel, s'est substituée une nouvelle organisation par secteurs économiques, qui obéit à des buts d'intérêt général. Ainsi la structure de la vie économique indochinoise évolue-t-elle vers la création de « personnes morales et de véritables services publics au sens large du terme » destinés à assurer l'organisation de la profession dans le cadre d'une société à dominante corporative.

Bien que non belligérante, l'Indochine, plongée dans le conflit mondial, a su s'adapter aux difficultés imposées par une situation difficile. Elle a su conserver à la vie du pays une prospérité qui paraissait de prime abord incompatible avec les conditions défavorables de l'heure. Cette œuvre considérable a soulevé des critiques mais une chose demeure, l'Indochine continue à vivre économiquement et ses habitants qui eussent pu être plongés dans la misère ne connaissent de la dureté du temps présent que des incommodités au demeurant minimes.

Il y a là une raison d'espoir et de confiance que nul ne saurait méconnaître.

(1) Le rôle de ce Conseil est de faire connaître au Gouvernement les vœux et les besoins des diverses professions qu'il représente et de l'aider à définir la politique économique de l'Indochine. Il est en quelque sorte un conseiller technique du Gouvernement en matière économique.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Souvenirs d'un vieil annamitisant (1)

(Suite)

par L. CADIÈRE
des Missions Étrangères de Paris

UN de mes amis ne peut boire son café que tiède, et, même moins que tiède. Moi, il me le faut brûlant. Il me disait un jour : « Père, les papilles de nos muqueuses doivent être constituées d'une façon différente ; nos fibres nerveuses aussi ; par conséquent la sensation de chaleur que nous éprouvons l'un et l'autre en dégustant notre tasse de café doit être également différente ; et qui sait si l'idée de chaleur que nous nous faisons, vous et moi, au fond de notre cerveau, n'est pas différente, elle aussi, chez vous et chez moi ».



Réflexion profonde qui, si elle n'est pas conforme, peut-être, aux théories de la philosophie officielle, est vraie dans la pratique ordinaire de la vie.

« Boy, fais moi chauffer de l'eau, et bien chaude ! »

Nam descend en courant, met la casserole sur le feu, et, au bout d'un instant, apporte l'eau qui devait être « bien chaude ».

« Mais ton eau n'est pas chaude ! Je t'avais bien dit pourtant de me faire chauffer de l'eau bien chaude ».

Evidemment. Mais « l'eau bien chaude » de Madame n'était pas « l'eau bien chaude » de Nam. L'idée de chaleur, de « bonne chaleur », était différente chez l'une et chez l'autre. De même pour du « linge propre », pour un « plat bien fait », pour « va vite me porter cette lettre », pour « parle fort », pour « tu arroseras mes plantes », « tu soigneras mes oiseaux », « tu garderas la maison », pour mille et mille cas qui se rencontrent tous les jours. Ce n'est pas que Nam veuille laisser le linge aussi sale qu'on le lui donne, ou qu'il veuille faire une ratatouille innommable, qu'il veuille mettre huit jours ou simplement une journée entière à porter la lettre. Loin de là. Mais, pour lui, « arroser les plantes », consiste à leur distribuer de temps en temps quelques gouttes d'eau, et pour « soigner les oiseaux », il suffit de leur montrer, de loin en loin, quelques graines ou une feuille de salade.

Les idées de Nam, sur toutes ces questions, ne sont pas les mêmes que les idées de Madame ou les idées de Monsieur.

Et c'est plus grave qu'on ne le pense.

Les philosophes, les grammairiens ont baptisé ce phénomène de plusieurs noms : extension des idées, compréhension des idées. Ils ont dit que les jugements de valeur sont toujours différents, suivant les hommes. Le bon sens populaire s'est aperçu que la vérité n'était pas tout à fait la même en deçà ou au delà d'une chaîne de montagnes. Les humoristes ont placé successivement un Anglais, un Français, un Russe, devant un verre de bière ou de champagne, jadis, où était tombée une mouche : l'Anglais jette le tout par la fenêtre, le Français enlève la mouche et boit la bière, le Russe avale tout — pas le verre, bien entendu —. Et cela, parce que l'idée qu'ils se font de la propreté n'est pas la même chez celui-ci ou chez celui-là.

Il y en a qui croient que « savoir l'annamite, consiste à savoir que « vite » se dit *mau lên*, que « assez » se dit *thôi* et même « toille », que « fous-moi le camp », se dit *đi về*, ou mieux « fais-moi *đi về* ».

Elevons-nous d'un degré. D'autres croient que pour « savoir la langue », il suffit de connaître les mots, de s'exprimer correctement.

Hélas ! non, il faut plus encore. Il faut aussi connaître les idées que recouvrent les mots.

Evidemment, si, en face d'un Annamite,

(1) Voir nos numéros 120, 122, 126, 129, 131, 134 et 139.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

vous ne savez pas les mots de sa langue, vous ne vous entendrez pas, absolument pas, le langage des gestes étant laissé de côté.

Mais si, sachant les mots, vous ne connaissez pas exactement les idées que recouvrent ces mots, si vous ne distinguez pas les nuances de l'idée, nuances qui découlent soit du mot lui-même, soit de l'emploi de ce mot, si vous ne percevez pas les différences qu'il y a entre l'idée exprimée par le mot que vous employez en français, et le mot annamite correspondant, vous ne vous rencontrerez pas exactement avec votre interlocuteur, vos idées ne recouvriront pas exactement les siennes, vous ne vous comprendrez pas tout à fait. Et de là, des incompréhensions, des mésintelligences, des froissements, des heurts. Madame giffle Nam, et Nam plaque Madame, parce que l'idée que l'une et l'autre se faisaient de « l'eau bien chaude », ne concordait pas exactement, ou, pour parler d'une manière scientifique, parce que l'idée « d'eau bien chaude » n'avait pas la même « extension » chez Madame que chez Nam. Il y avait une « eau chaude », qui, d'après Nam, entrait dans l'idée qu'il se faisait de « l'eau bien chaude », tandis que, pour Madame, cette « eau chaude », n'était pas de « l'eau bien chaude ».

Comme il faut peu de choses, pour provoquer une giffle et amener une crise de cuisine !

Il y a des crises plus graves. Il peut arriver que des peuples ne se comprennent pas, que des civilisations restent en opposition pour des questions de mots, si les mots dont les idées ne concordent pas, sont par trop nombreux, si, surtout, il s'agit de mots à idées capitales : autorité, liberté, devoir, progrès, protectorat, collaboration, etc.

Il arrive donc, et souvent, que les mots correspondants, en annamite et en français, ne rendent pas des idées exactement semblables, délimitées d'une manière absolument adéquate, par conséquent, les idées qu'expriment ces mots ne se recouvrent pas exactement dans l'esprit d'un Français et dans celui d'un Annamite. C'est comme une carte où le rouge des terres déborderait, d'un côté, sur le bleu de la mer, et réciproquement de l'autre côté. Les vieux philosophes du Moyen âge parlaient d'une « definitio elenchi ». Définissons d'abord les principes ! « Voyons, tout d'abord, de quoi s'agit-il ? » disait Foch. Une définition des mots est bien utile aussi. Au fond, c'est la même chose que la délimitation exacte des idées. Les auteurs qui traitent d'ethnographie, même des savants célèbres, surtout les journalistes qui décrivent des cérémonies du culte annamite ou du culte bouddhique au Cambodge, ont fait souvent de ces superpositions d'idées mal délimitées. On a parlé de communion, de pape, d'archevêques et d'évêques, de saint père, de messe. Ce sont des expressions impropres. Je donnerai encore quelques exemples. Il est inexact de traduire *cửa* par « port », « désert » par *rừng* ou *rú*, *thành* par « ville », *chùa*, *đình*, *miếu*, *nhà thờ*, indistinctement par « pagode ». Inutile de donner des explications, les annamitisants me comprendront : les idées exprimées par ces mots ne concordent pas dans les deux langues.

Mais il y a aussi, dans la prononciation, des lettres, des consonnes, des voyelles, qui ne se recouvrent pas.

Prenons la conjonction annamite *và* : « et ». Beaucoup d'étudiants croient qu'elle se prononce comme l'impératif français : « va », du verbe « aller ». Laissons de côté l'accent, qui n'existe pas, d'ordinaire, en français. Mettons que la voyelle est la même, dans les deux mots. Mais la consonne est différente. Le *v* français est une dento-labiale, c'est-à-dire que le souffle qui la produit glisse entre les dents supérieures rapprochées de la lèvre inférieure. Le *v* annamite est une pure labiale. Pour la prononcer, les dents du haut et du bas restent en place, et c'est entre les deux lèvres rapprochées que passe le souffle qui donne le *v*.

« Oh, Père, nous voici revenus à la semi-voyelle labiale ! »

Pas tout à fait, mais presque. Que voulez-vous, si vous voulez bien parler l'annamite, il faut faire exactement comme les Annamites. Si vous voulez prononcer le mot *và* exactement comme les Annamites, vous devez rapprocher les deux lèvres, comme ils font, et non pas les dents supérieures de la lèvre inférieure comme font les Français quand ils disent : « Eh ! va donc ! » Le père de Rhodes, un observateur très fin, avait déjà remarqué la chose pour la consonne qu'il rend par un *b* caudé, et qui est rendue aujourd'hui par un V. Un annamitisant très consciencieux, qui avait poussé très loin — peut être parfois un peu trop loin — l'étude des sons annamites, le lieutenant Dubois, a bien décrit, dans son *Quốc ngữ et Mécanisme des sons de la langue annamite*, le rôle des lèvres dans la prononciation du *V*.

Il m'est arrivé plusieurs fois de demander à un Annamite son nom : *tên chi ?* et de m'entendre répondre : « Je ne demande rien » (*không xin chi*). C'est que mon *t* que je prononçais comme un Français, se rapprochait, d'une façon quelconque, de *x* annamite, et peut-être mon *ê* de l'*i* annamite. D'ailleurs, on voit cette correspondance *t*, *x* (*s* français)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

dans le chinois et le sino-annamite. « Trois » se dit *tam* en sino-annamite, et *san* en chinois. Les caractères « cœur », « ouest » se prononcent *tâm*, *tây*, en sino-annamite, et *sin*, *si* en chinois.

Un de mes confrères, un Basque, qui aimait à discuter sur les questions de linguistique, me disait que la consonne français *s* ne correspondait pas exactement à *x* annamite, tandis que la sifflante basque, y correspondait exactement. Mais, à son sens, je n'ai jamais pu arriver à bien prononcer cette sifflante basque. Donc, c'est que je ne prononce pas bien non plus *x* annamite.

Ah ! s'il n'y avait que cette consonne que je ne prononce pas bien !

J'ai critiqué jadis quelques détails de la théorie du lieutenant Dubois. Mais cela n'empêche pas que son ouvrage ne soit d'une grande valeur. Je le recommande à tous ceux qui ont à cœur de bien prononcer l'annamite. C'est là, notamment, qu'ils trouveront la théorie de « l'extinction », de « l'étouffement » des voyelles par les consonnes finales. Que de Français prononcent · « *bêppe* » au lieu de « *bếp* », quand ils appellent leur cuisinier, « *bacque* », « *sache* », etc... au lieu de *bạc*, *sạch*, etc. Je connais même quelqu'un dont l'interprète s'appelait *Trông* ; il l'appelait régulièrement « *Trôngue* » et même « *Trrrôngue* », en faisant rouler l'*r* inexistante du mot. Je dois dire que ce n'était pas un annamitisant. Nous nous moquons des jeunes étudiants annamites qui accentuent : « villeu » pour « ville », « pèreu » pour « père », etc. Ne soyons pas ridicules en prononçant avec insistance les consonnes finales des mots annamites. Relisons l'ouvrage du lieutenant Dubois.

(A suivre.)

Amis lecteurs, Français et Indochinois !

Cette revue est faite pour vous.

Nous voudrions qu'elle soit faite par vous !

Aidez-nous à faire mieux connaître les multiples aspects de notre Indochine.

Envoyez-nous des articles, des documents, des photographies, des dessins ; joignez-y vos réflexions, vos avis, vos critiques.

Vous nous encouragerez !

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

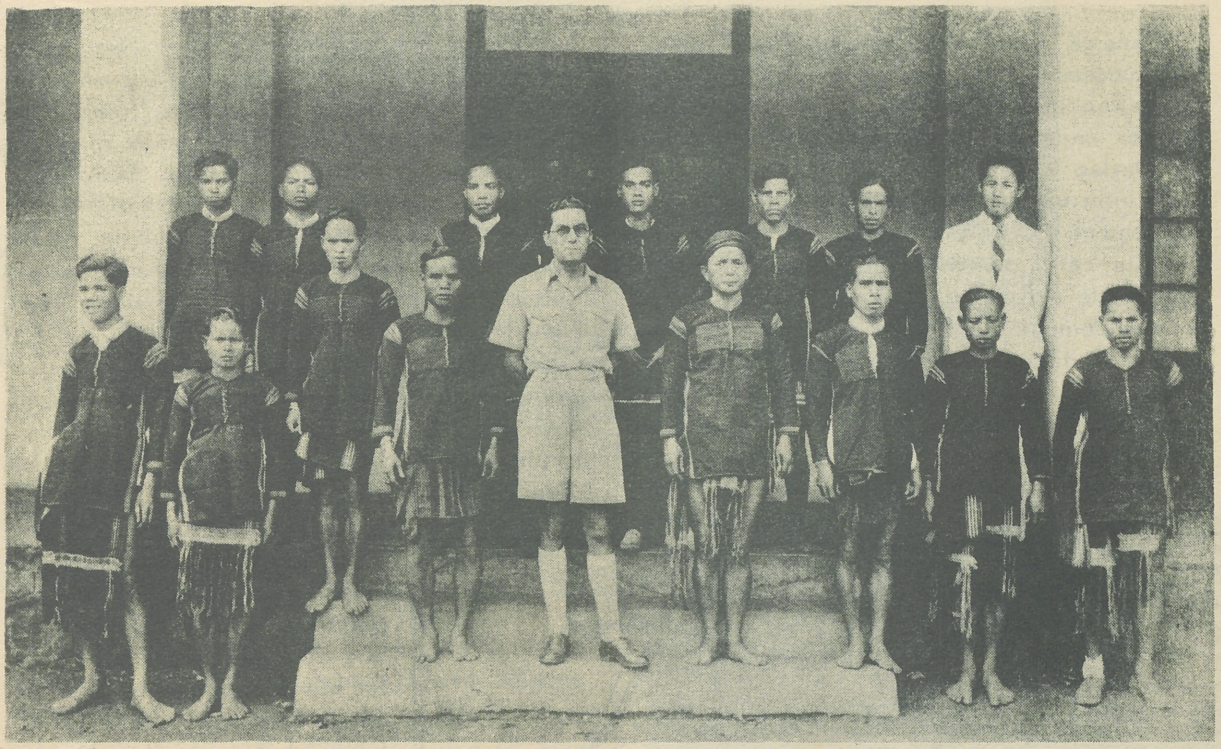


Photo LEGALL

M. ANTOMARCHI
au milieu des maîtres
du Groupe scolaire

LA FRANCE
EN PAYS MOI

HUMBLES CONSTRUCTEURS DE L'EMPIRE

par Marcel NER

(Suite)

II. — DOMINIQUE ANTOMARCHI ORGANISATEUR DES ECOLES MOIS

L'œuvre scolaire ainsi entreprise par les Pères avec un héroïsme et un dévouement auxquels il convient de rendre hommage devait être reprise et poursuivie sur un autre plan, étranger aux préoccupations religieuses, par les écoles officielles, et après bien des hésitations y remporter d'éclatants succès.

Un embryon d'école moï apparut au Darlac dès 1901, où de premières leçons de langue rhadée furent données à quelques autochtones par un secrétaire cambodgien.

C'est à l'administrateur Guénot qu'il devait appartenir de fixer les principes de la politique moï, qu'on s'efforce d'appliquer systématiquement après 40 ans d'hésitations, d'atermoiements, de demi-mesures ou de reculs.

Il affirmait dans un beau rapport de 1912 (résumé de rapports antérieurs) qu'il faut « installer dans chaque résidence ou délégation moï une petite école destinée exclusivement à former les interprètes, secrétaires, piqueurs de race moï nécessaires à la marche du service. Les jeunes gens de cette race sont souvent fort intelligents. J'en ai formé à Kontum quelques-uns, tant Bahnars que Djaraïs, et ils sont devenus capables de rendre des services ».

Les notes que lui donnaient ses chefs en 1914 indiquent comment il avait réalisé cette formation. « De ses propres deniers, Guénot organisa une école française, un dispensaire, des réserves de grains pour les pauvres ».

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Dans ce même rapport, Guénot ajoutait que son successeur, M. Sabatier, s'occupait d'« une formation plus complète et plus méthodique » de ces cadres autochtones. Sabatier, envoyé au Darlac — où il allait rester quatorze ans sans interruption — y donna son plein développement à cette politique. Nous n'insisterons pas sur cette œuvre, si heureusement étudiée dans cette revue par M. Paul Boudet. Rappelons seulement que l'école dont il assuma lui-même la direction comptait à son départ, en 1926, huit classes et cinq cent soixante élèves, tous groupés à Banméthuot, où presque tous étaient internes.

Loin de déraciner les enfants rhadés, l'école de Sabatier s'appuyait à la connaissance de leur langue, de leurs coutumes, de leur sol. Elle permettait ainsi d'ajuster, sans les rompre les structures traditionnelles. Les travaux manuels, le jardinage, la culture, l'élevage, l'éducation physique, l'hygiène se fixaient en habitudes et non en formules abstraites. De même, l'éducation morale était fixée par l'action, puisque l'internat s'organisait comme un village, dont il gardait les disciplines et la liberté.

Les succès éclatants de cette politique lui conquirent l'adhésion enthousiaste du Résident Supérieur Pasquier qui, en 1923, jugea opportun d'en étendre les bienfaits, à tous les Moïs de l'Annam. Le Gouverneur Général, conquis à son tour, après une visite au Darlac, consulta les chefs locaux et décida de l'appliquer à tout le bloc moï du Sud de l'Indochine. Le projet fut mis au point dans tous ses détails ; le nom même du titulaire de la nouvelle « Inspection des régions moïs » qui devait dépendre directement du Gouvernement général, fut officiellement fixé. MM. Fournier et Dauplay étant pris par d'autres tâches, le choix se porta sur M. Cunhac. La décision prise ne fut cependant suivie d'aucune réalisation, signe trop fréquent de cette incapacité d'action qui sévissait en haut de la hiérarchie administrative.

Peu de temps après, en 1926, Sabatier était chassé du Darlac par la poussée des forces financières. On rendit bientôt hommage aux services éclatants qu'il avait rendus en le nommant « Inspecteur des régions moïs », mais il fut bien entendu qu'en fait, il devait s'occuper exclusivement de recherches ethnographiçues. Malgré les velléités du Gouverneur Général, on réussit à fermer à ce singulier Inspecteur les portes du Darlac.

Le Darlac reçut des fonctionnaires plus nombreux : il n'avait plus d'apôtre. De 1926 à 1930, le nombre des élèves



Université Côte d'Azur. Bibliothèques



PHEI KO

Elèves devant l'école.

Photos NER



Y. Ut et H'Yung, maîtres d'école.

tombe de cinq cent soixante à cent quatre-vingt-huit.

C'est en 1930 que l'école retrouva un apôtre : Dominique Antomarchi (1). Celui-ci naquit le 17 janvier 1901, à Erra (cap Corse), à cinq kilomètres de cette île de la Ciraglia que connaissent presque tous les Français d'Indochine, puisque son feu à éclat jalonne une des routes de l'Extrême-Orient. Pays pauvre mais très pittoresque avec sa crête montagneuse aux innombrables moulins à vent, des fonds marins si brusques qu'en mai 1912, toute l'escadre de la Méditerranée venait jeter l'ancre sous les fenêtres du village.

La famille d'Antomarchi donna son médecin à Napoléon, de nombreux marins à la France. Son père occupa les modestes fonctions de surveillant-chef du sémaphore d'Ajaccio. Dominique était l'aîné d'une nombreuse famille ; il ne put faire de longues études et connut tôt les difficultés de la vie.

Il entra à l'Ecole normale d'Ajaccio où le sérieux de son caractère, son calme, sa pondération le faisaient appeler « l'ancien » par ses camarades qui recherchaient ses conseils. Il devint instituteur et resta en Corse jusqu'en 1926.

Il partit alors pour l'Indochine, servit d'abord aux collèges de Qui-nhon et de Hué. Les chefs, qui avaient d'abord jugé un peu terne ce jeune homme modeste et pondéré, doivent bientôt reconnaître qu'il est excellent maître, excellent collègue, a beaucoup d'autorité sur ses élèves et obtient leur affection.

En 1930, il arrive au Darlac où il donne toute sa mesure. Il trouve l'école vidée des deux tiers de ses élèves, à peu près morte chez tous la foi qui avait permis à Sabatier de triompher des obstacles.

Chez les Rhadés, brusquement dépossédés de dizaines de milliers d'hectares de leurs meilleures terres, requis sans mesure pour les corvées, l'orgueil national et la volonté de vivre, exaltés par Sabatier, semblaient disparaître. Ils s'abandonnaient ou cherchaient le salut dans l'isolement. Les résistances qui s'étaient dès le début manifestées contre l'école, reprenaient toute leur force.

Le P. Kemlin, au Kontum, estimait à 30 %

(1) Je remercie MM. MERCURIO et FRANCHINI des renseignements qu'ils ont bien voulu me fournir sur leur compatriote et ami.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



La leçon de jardinage. Photo NER

de l'effectif, recruté cependant parmi les catholiques, la proportion des fugitifs. Au Darlac aussi, ils avaient été nombreux, et il avait fallu toute l'autorité, persuasive et forte de Sabatier, toute sa connaissance des coutumes et des hommes, son prestige personnel, ainsi que les pleins pouvoirs dont il disposait comme chef d'une province isolée, pour triompher des premières résistances. En 1926, l'habitude commençait à être prise, les premiers résultats séduisaient les esprits les plus ouverts, les craintes des enfants se dissipaient. Mais cette transformation des mentalités adultes ou enfantines restait superficielle et fragile. Une fois parti celui qui était resté quatorze ans le chef, ressurgissaient les vieilles formules.

A quoi bon, disaient à nouveau les Rhadés, nous priver de nos enfants, priver ceux-ci de leur liberté ? « Demandez-nous tout ce que vous voudrez, mettez-nous en prison si vous voulez, s'écriait un chef, mais ne nous demandez pas nos enfants, nous ne pouvons les donner.» Les parents résistaient donc à la «corvée d'école » et les enfants s'enfuyaient, déclarant : « Je pensais trop », sous-entendu : au village où j'étais libre et heureux. En 1928, soixante-quinze sur cent cinquante partirent en une seule nuit.

Or, Antomarchi, directeur de l'école, ne pouvait plus, comme Sabatier, mettre lui-même l'autorité administrative au service de l'œuvre scolaire.

Ceux qui pouvaient le faire, n'étaient pas tous disposés à s'engager dans cette voie. Presque tous les Français, à cette époque pensèrent que l'échec de Sabatier entraînerait l'écroulement total de sa politique.

Les uns y voyaient un rêve de poète qui s'était dissipé au contact des réalités. Les richesses économiques ne pouvaient être effectivement exploitées que par les Européens et les Annamites.

L'école devenait inutile puisque les Moïs recevraient leurs cadres du dehors, nuisible même, puisqu'elle pourrait les rendre moins dociles ou plus exigeants.

Leur intérêt bien entendu n'allait-il pas dans le même sens ? En 1937 encore, à l'occasion d'une visite du Gouverneur aux régions moïs de Cochinchine, les journaux de Saigon montaient en épingle le mot d'un chef : « Mieux vaut pour nos fils, une arbalète qu'un porte-plume ». Formule pittoresque... et fausse. L'arbalète n'est plus comme naguère, un instrument de procédure, non plus qu'une arme de combat ; elle n'est plus guère une arme de chasse, là où le fusil a pénétré et rend le gibier plus rare ou plus méfiant. Le Moï en use donc de moins en moins et a de plus en plus besoin du porte-plume, arme moins décorative mais plus efficace pour la défense de ses droits.

C'est dans cette ambiance de découragement ou d'hostilité qu'Antomarchi fit ses débuts au Darlac. Il entreprit sa tâche avec cette conscience qui fut toujours sa marque. Il eut

La leçon d'éducation physique.



Photo NER

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

vite fait de comprendre exactement le sens et la valeur de l'œuvre scolaire mise au point par Sabatier : les résultats obtenus apparaissaient encore, et marquaient les possibilités futures. Surtout les élèves moïs si francs, si droits, si spontanément disciplinés, gagnèrent sa confiance et son affection et c'est de tout cœur qu'il s'appliqua, dans la mesure de ses pouvoirs, à les armer contre les dangers qui les menaçaient.

Le Darlac s'était brusquement ouvert à une immigration massive et à de nouvelles forces économiques : il était impossible de revenir en arrière. Mais l'œuvre déjà réalisé par l'école, celle qu'elle accomplissait encore, ne pouvaient-elles pas ajuster les Rhadés à ces nouvelles conditions ?

C'est à cette tâche, d'abord perçue obscurément, puis définie avec une précision croissante qu'allait se donner Antomarchi.

Arrivé au Darlac en septembre 1929, il y revint de 1933 à 1936 et de 1938 à 1941. Malgré les fièvres qui le frappèrent durement, il tint à y poursuivre une tâche que la continuité d'une présence permettait seule de mener à bien.

Il s'y donna entièrement et malgré les conseils de ses amis ou des médecins, passait à Banméthuot la presque totalité des vacances pour y mener à bien, avec la collaboration intelligente et dévouée des instituteurs autochtones, les tâches pédagogiques et scientifiques qu'il avait entreprises. Il apprit le Rhadé, qu'il parlait si bien qu'il pouvait, aux jours de fête, improviser des chansons en réponse aux défis.

Il mit au point les manuels scolaires qu'exigeait le développement de cet enseignement local ; rédigea un cours de langue rhadée ; reprit l'étude du coutumier recueilli et publié par Sabatier et qui servait heureusement de base à l'instruction morale et civique ; il en établit une nouvelle transcription et une traduction qu'il publia lorsqu'il fut certain que celle de Sabatier ne verrait pas le jour. Il recueillit des contes, des légendes, des chansons. Un nombre croissant de Rhadés savaient lire leur langue, mais cette connaissance leur était de peu d'usage puisqu'ils n'avaient pas de livres. Antomarchi publia donc à leur usage un petit périodique qui pénétra dans les villages les plus lointains. Il établit un admirable dictionnaire dont on peut espérer que l'édition sera possible.

Les résistances qu'il rencontra parfois au développement de l'école le poussèrent à l'orienter, plus résolument encore, dans le sens pratique où l'avait engagée Sabatier. Il s'agissait d'abord d'obtenir le maximum de résultats avec le minimum de frais. Il y réussit en développant le troupeau et le jardin de l'école qui fournit aux internes la totalité de la viande et des légumes, à la ville du lait, permet en même temps un enseignement pratique de l'élevage et de la culture, en développant les ateliers du fer et du bois qui permettent, dans une large mesure, d'édifier et d'entretenir les bâtiments. La sympathie qu'il inspirait aux habitants rendait plus facile la fourniture par les villages du riz qui nourrissait les élèves ainsi que leur troupeau.



Photo NER — *La leçon de tricotage.*

Le brusque accroissement du nombre des élèves tombé à cent trente-deux en 1930, mais qui dépassait de nouveau cinq cents en 1935, montait à six cent trente-quatre en 1938, à mille cent dix-neuf en 1942, pouvait ainsi se réaliser à peu de frais. La nourriture et l'entretien de plus de cinq cents élèves ne figurait au budget provincial de 1935 que pour 4.000 piastres, en diminution de 1.016 piastres sur les prévisions de 1934.

On comprend qu'Antomarchi, en permettant à l'école de tirer d'elle-même la majeure partie de ses ressources, ait pu franchir le cap des périodes difficiles où le développement de l'école eut été freiné par l'hostilité ou l'inertie et partir, toutes voiles au vent, lorsqu'il trouva autour de lui des concours agissants.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

La continuité de cette action fut favorisée par le fait qu'un autre maître qui le remplaça pendant ses absences y apporta la même ferveur et la même connaissance de la langue et des coutumes locales. M. Legall prit les initiatives pleinement développées par Antomarchi de la création d'écoles de village qui permettaient aux jeunes Moïs de commencer leurs études sans être dépaysés, et de l'enseignement féminin adapté aussi heureusement aux conditions locales.

Les résultats furent si éclatants que l'école de Banméthuot devint le modèle qui inspira la création ou la réorganisation des écoles moïs créées trop timidement ou trop tardivement dans les autres provinces de l'Annam et les autres pays de l'Union.

Elle peut même servir, avec les transpositions nécessaires, de modèle aux écoles d'autres groupements. Il serait difficile de trouver, en effet, un ajustement plus exact et plus efficace de l'école au milieu et à ses fonctions propres. Ne sont-elles pas de permettre l'adaptation nécessaire à des conditions nouvelles et de maintenir des structures traditionnelles tout ce qui est viable ? Les coutumes sont respectées, les langues locales apprises, assouplies, enrichies et rapprochées. Le Moï revient à la terre ou à l'artisanat rural avec plus d'amour et de meilleures techniques. Il conserve et développe à l'école l'orgueil de sa race, apprend aussi à comprendre ceux qui viennent vivre à ses côtés sur une terre dont il ne peut, seul, exploiter toutes les ressources, apprend à se défendre contre eux par des moyens moins brutaux et plus efficaces que le rapt ou le meurtre. Par l'école, il a ses cadres de chefs, de fonctionnaires, de techniciens.

Nulle part aussi l'école rurale ne réalisa une association plus harmonieuse de l'éducation théorique et pratique, de la formation physique, intellectuelle et morale. Nulle part surtout, l'école ne reste davantage une image du village, L'enfant n'y garde pas seulement le costume de sa tribu, mais encore les manières de vivre et cet extraordinaire mélange de discipline spontanée et de liberté qui étonnent ceux qui peuvent observer la vie quotidienne du village moï et le retrouvent au groupe scolaire.



Ecoliers et écolières Rhadés de Banméthuot (Groupe Scolaire Antomarchi et Lac-Giao) quêtant au profit du Secours National (Mai 1943).

Maitres d'école.



Photo NER

Celui-ci compte aujourd'hui un millier d'enfants, internes pour les trois quarts. On vient d'y adjoindre un cours de pédagogie destiné à former les maîtres autochtones de tout l'Annam. Il envoie les meilleurs de ses sujets aux écoles professionnelles, aux collèges, aux lycées. J'eus l'occasion de parler des réalisations de Banméthuot soit à Honolulu, en 1936, devant une audience internationale de pédagogues, soit à Saigon, en 1937. Rien ne saurait mieux détromper tous ces étrangers et tous ces Français qui gardent de notre enseignement colonial l'image caricaturale de maîtres sans conscience ou prisonniers de fausses doctrines qui feraient répéter aux noirs ou aux jaunes ce qu'ils apprirent eux-mêmes sur les bancs de l'école : « Nos ancêtres, les Gaulois... »

L'exemple d'Antomarchi n'est pas isolé. Il est l'image de bien d'autres maîtres qui aujourd'hui comme naguère poursuivent leur tâche obscure, n'attendant leur récompense que de leur action sur des enfants dont ils savent forger le corps, l'esprit, le caractère, avec le souci constant de les ajuster au milieu géographique, social et moral qui est le leur.

Le groupe scolaire de Banméthuot porte désormais le nom de « Dominique Antomarchi », mort en pleine jeunesse, usé par les fièvres et la fatigue qu'il méprisa. Son souvenir restera vivant dans ses livres et surtout dans le cœur des maîtres qui furent ses collaborateurs et des élèves qu'il forma ; il restera, plus secret et plus profond encore, étroitement associé à d'autres actions, dans l'œuvre magnifique qui fut accomplie au Darlac pour la défense et la régénération d'une race que des chocs trop brutaux risquaient d'emporter.

Il est réconfortant de penser que sa tâche fut reprise par un autre maître qu'anime une égale ferveur.

(A suivre.)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LES ÉCOLES D'ART DE COCHINCHINE

par Georges RIBON

COMME les Grâces, elles sont trois : celles de Gia-dinh, de Biên-hoa et de Thudaumot. Et leur influence est considérable, quoique peu apparente. Elle ne frappe pas le passant parce qu'elle ne s'étale pas en pleine rue... Elle est discrète comme une belle fille de la bourgeoisie du pays, qui se décèle plus facilement chez elle que sur les places publiques.

Il y a seulement une vingtaine d'années, l'intérieur d'un riche annamite avait tout l'aspect d'un petit musée : vieux meubles mastocs, lits de camp pesant près d'une tonne, colonnes en « go » sculpté, cloisons en « sao » couvertes de dorures, vases antiques hérités des arrière-grands-parents, tasses, bols datant de centaines d'années, porcelaines tintant clair comme une cloche d'argent, ivoires magnifiques encombrant tout le cadre d'une porte, bronzes anciens patinés par le temps. C'était beau, c'était riche, mais beauté et richesse provenant moins de la valeur artistique des objets que de leur rareté.

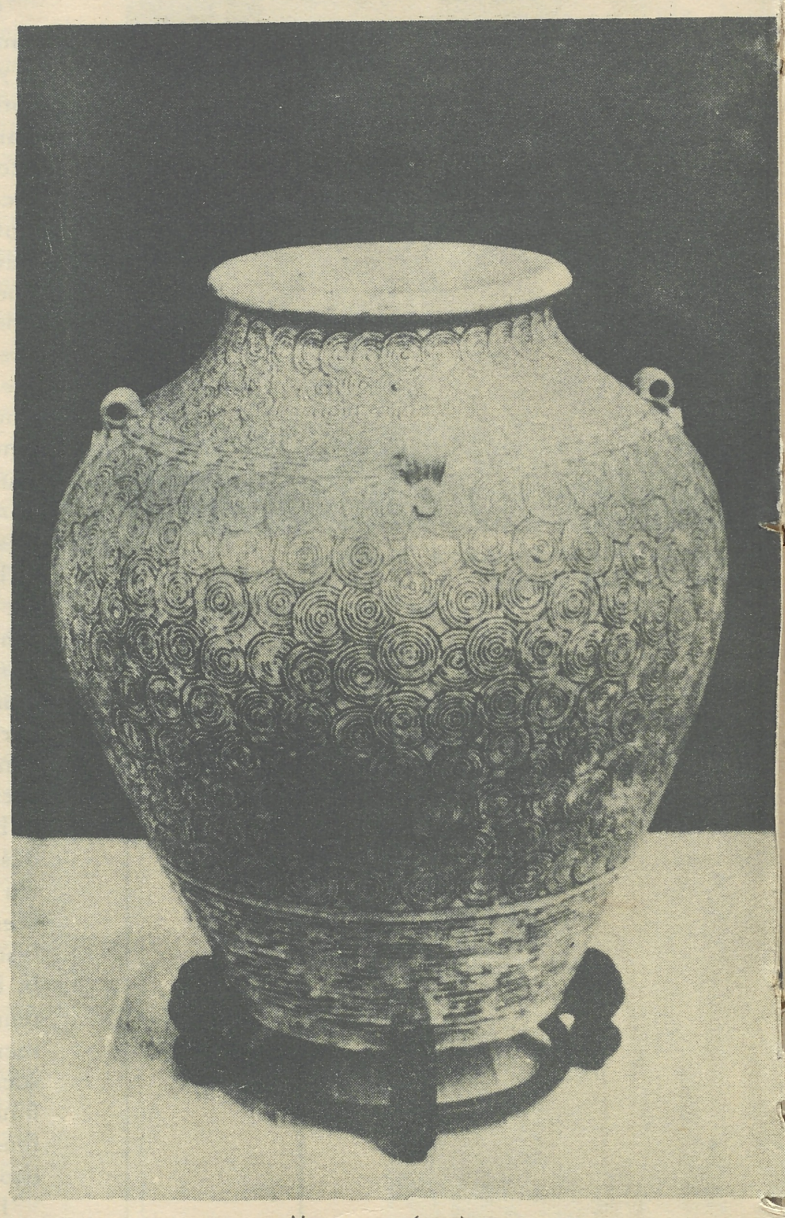
Entrez aujourd'hui dans la même maison.

Voici le fils aîné qui a remplacé le père mort. La demeure familiale érigée en « huong hoa » n'a pas changé de mains ; mais est-ce bien celle qui nous intéresse ? Le portrait du défunt chef de famille, en évidence sur l'autel des ancêtres, revèle que nous ne nous sommes pas trompés de porte. Cherchons néanmoins quelques autres indices : voici les mêmes meubles lourds, les vases et bols centenaires, les cloisons dorées et les colonnes travaillées. Cependant tout cela semble plus léger, mieux mis en valeur, les pièces donnent l'impression d'être plus vastes, plus aérées et détail nouveau : admirez ces peintures qui éclairent, ces céramiques qui enjolivent les coins, ces panneaux qui jettent une note gaie.

A quoi est due cette transformation ? Comment une habitation inconfortable est-elle devenue une résidence agréable ? C'est là l'œuvre des élèves de nos Ecoles d'Art qui, on le sait, sont au nombre de trois :

Celle de **Gia-dinh,** spécialisée dans la décoration, la lithographie, la zincographie, la gravure sur cuivre (taille-douce, eau-forte) la gravure sur bois, le dessin industriel et du bâtiment, la peinture, etc...

Fondée en 1913 pour compléter l'enseignement professionnel donné à l'Ecole d'Art de Biên-hoa, elle fut organisée par les Administrateurs L'Helgouach et Garnier, et eut comme premier directeur M. A. Joyeux, architecte des Travaux Publics. L'Ecole, à ses débuts,



Vase en céramique.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

avait quinze élèves. Elle en a aujourd'hui cent soixante.

L'Ecole de Biên-hoa fut créée en 1907 par M. Maspéro sur l'initiative de M. Victor Lamorte. On y enseigne l'art de la céramique et du bronze.

Un peu de terre, un four, et vases, coupes, bols de toutes dimensions, et de toutes formes, statuettes, divinités, animaux rituels et familiers sortent des mains du céramiste de Biên-hoa, qui est « tour à tour chimiste pour analyser sa terre, architecte pour composer son œuvre, sculpteur pour la modeler, peintre pour la décorer, fournier pour la faire cuire ».

L'Ecole de Biên-hoa excelle dans ces diverses professions. A vrai dire, a écrit un homme de l'art, « elle n'a pas besoin de transformer les procédés fondamentaux de la technique : les moyens de tournage et de moulage pratiqués par les « Song » dans le lointain passé, ont peut-être été un peu perfectionnés mais non remplacés ».

L'Ecole de Thudaumot est la plus ancienne de toutes ; fondée en 1901 par M. Outrey, alors Administrateur de la province elle comprend quatre sections :

1° Celle d'ébénisterie pour la formation des ouvriers et artisans qui, par leur instruction complète, seraient capables de contribuer à relever les traditions artistiques locales, capables aussi non seulement d'exécuter des meubles d'art mais de les concevoir, de les dessiner, d'en dresser les maquettes, plans et diverses coupes ;

2° Une section de laquage ;

3° Une section de sculpture sur bois. Travail de l'ivoire, travaux d'incrustation et de marqueterie. Notions de tournage ;

4° Une section de décoration où les élèves se perfectionnent en composition mobilière.

L'enseignement professionnel dispensé dans ces quatre sections est complet. Les cours théoriques et pratiques alternent avec les travaux de l'atelier.

Les cours de technologie du bois et de géométrie qui sont importants pour les ébénistes sont également très poussés.

Les cours de dessin à vue, dessin linéaire, composition décorative, croquis coté, relevé de mobiliers asiatiques et européens, étude des styles, sculpture décorative, etc... sont à présent très poussés, ce qui fait que le niveau artistique et culturel des élèves diplômés actuels est bien supérieur à celui des anciennes promotions.

Depuis quarante ans, nos écoles d'art de Gia-dinh, de Biên-hoa et de Thudaumot ont

Peinture à l'huile d'un élève de l'Ecole d'Art de Gia-Dinh.



Université Côte d'Azur. Bibliothèques



Panneau décoratif en laque (Ecole d'Art de Gia-Dinh).

bénéficié de soins particuliers. D'abord, elles ont toujours eu comme professeurs d'excellents artistes, doublés de techniciens éprouvés.

Dépourvus d'éducation artistique, sans direction, rejetant leurs traditions ancestrales, pastichant notre mauvais style commercial occidental, les élèves, au début, donnaient beaucoup de mal à leurs maîtres. Mais peu à peu, grâce à leurs efforts patients, ceux-ci finirent par imposer leur conception. Et les résultats obtenus démontrent suffisamment l'excellence des méthodes employées. Ainsi, par exemple, aucun élève sorti diplômé de l'Ecole de Gia-dinh n'est sans emploi.

Pas un ancien élève sans travail !

Quelle est donc l'orientation artistique et technique de cette école qui peut se vanter de ce fait sans doute unique ?

Son principe fondamental est, m'apprend-on : « Distribuer un enseignement artistique qui permette de vivre ». Toute son activité est orientée vers cette conception qui, on l'a vu, n'est pas mauvaise.

La première année, le maître décèle les qualités du sujet, son tempérament, ses moyens d'expression personnels, son esprit d'analyse et son sens d'observation.

Le second trimestre de cette même année préparatoire, une sélection est opérée parmi les élèves en vue de leur spécialisation définitive dans les Ecoles d'Art de Biên-hoa et de Thudaumot.

A Gia-dinh, la plus large part est accordée au dessin à vue et à la composition décorative, ces deux éléments étant à la base de toutes les professions d'art au même titre que l'étude de la forme et l'étude de la couleur qui président à la création originale.

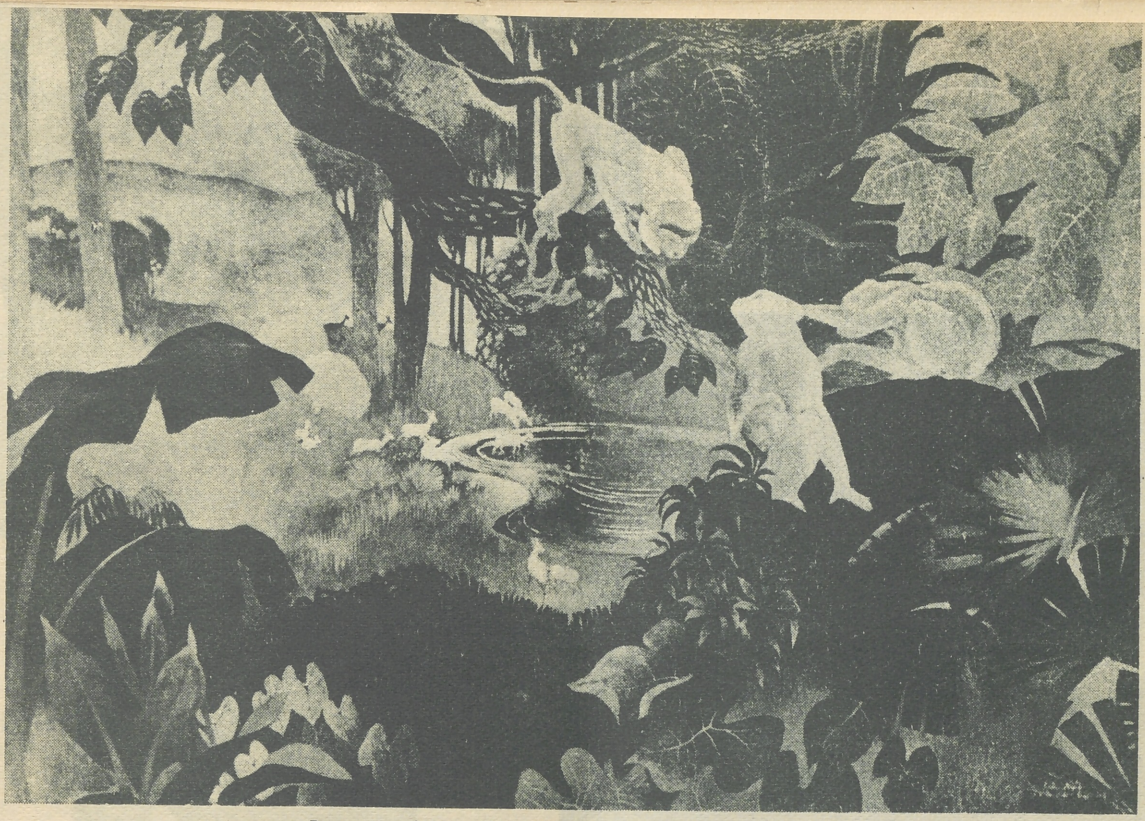
Mais laissons parler M. Brecq, directeur de cette école heureuse, dont tous les anciens élèves sont munis de situation et dont certains en cours d'études, sont déjà retenus par des établissements publics ou privés.

« L'enseignement des « Arts appliqués », dit M. Brecq, est un enseignement vivant des arts appliqués à la vie. Ceux-ci ont pour mission de mettre la beauté dans les choses mêmes qui ornent notre vie et dont les manifestations sont innombrables.

» L'art appliqué à la vie est soumis à des exigences usagères et matérielles ; il doit être pratique. Et cette soumission de l'esthétique à la pratique ne va pas toujours sans heurts, il en résulte que la conception d'un ensemble décoratif, la composition d'un carton destiné à être exécuté en laque, en fresque ou en peinture à la détrempe, ne dépendent pas uniquement d'une fantaisie personnelle ou d'un caprice à la mode, mais exigent chez nos élèves des qualités spéciales, d'indiscutables dons d'invention et de goût en même temps que des connaissances techniques réelles, qualités qu'ils doivent compléter par une application raisonnée et positive.

» Mais, toujours, en Art appliqué, l'idée

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



Panneau décoratif en laque (Ecole d'Art de Gia-Dinh).

créatrice sera asservie par les immuables lois de la matière. »

M. Brecq, tout en parlant, nous montre des maquettes, ouvre des dossiers d'où il retire des photos des œuvres de ses élèves, en souligne les difficultés d'exécution, la finesse et le fini.

« Nous nous efforçons, continue-t-il, de maintenir, de faire revivre, en les régénérant, les traditions artistiques locales. L'étude des arts extrême-orientaux, plus particulièrement l'art chinois d'où découle l'art annamite, tient une large place dans notre documentation parallèlement aux moyens d'expression qui nous sont fournis par les productions occidentales.

» Le désir de connaître qui anime tous nos jeunes élèves, l'ardente curiosité de notre temps, font que notre Ecole est devenue peu à peu un laboratoire d'expériences où les idées les plus diverses peuvent s'affronter en conservant la claire méthode qui nous est propre, mais en faisant une place de plus en plus grande à la traduction vraie de la vie, à l'émotion directe sans l'interposition d'aucun écran trompeur.

» Il serait inconcevable, en effet, que les élèves qui viennent librement à nous avec leurs dons naturels, et l'esprit critique de toute la jeunesse, acceptent des doctrines sans vie.

» Il faut que nos méthodes soient ici plus souples encore que partout ailleurs puisqu en Art, les mots ont moins de valeur que l'exemple et que le seul enseignement d'Art qui soit valable pour tous les temps est celui de l'atelier, du travail en commun, de la recette transmise du maître à l'élève. »

Il n'y avait pas d'art indigène en Cochinchine.

A part quelques industries traditionnelles — l'écaille à Ha-tiên et l'orfèvrerie à Sadec — il n'y avait rien.

Cette lacune est maintenant comblée.

La Cochinchine possède à l'heure actuelle un lot de bons artistes dont les œuvres ont été remarquées non seulement dans toutes les Expositions de Saigon, Hanoi ou Phnom-penh, mais encore à celles de Marseille, de Vincennes, de San-Francisco, etc...

A la dernière Foire-Exposition de Saigon, le Pavillon des Beaux-Arts et des Arts Appliqués comptait parmi les plus visités. Et certains visiteurs y revinrent deux, trois fois.

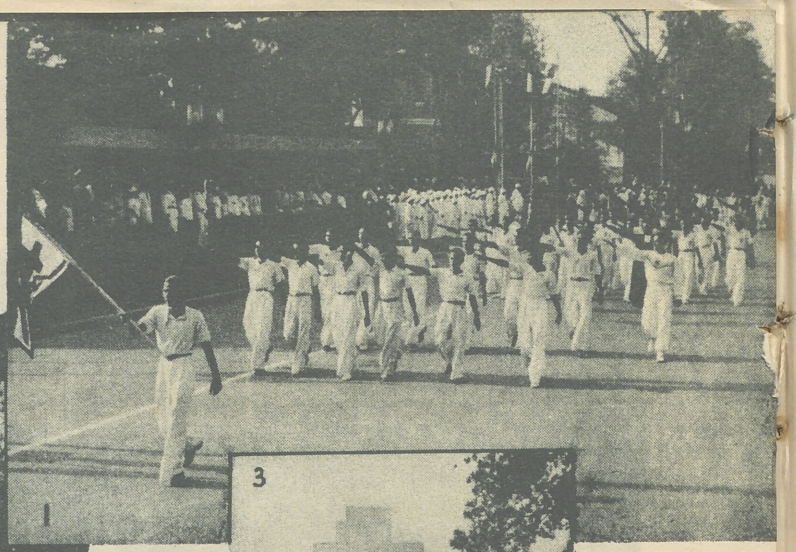
Devant un tel succès, on a pu écrire « que par la modernité de sa conception, l'élégance sans cesse renouvelée de sa production, l'art décoratif franco-indochinois, qui a déjà conquis les faveurs du public, est appelé à conquérir sur les marchés du monde, la place d'honneur qu'il aura su mériter ».

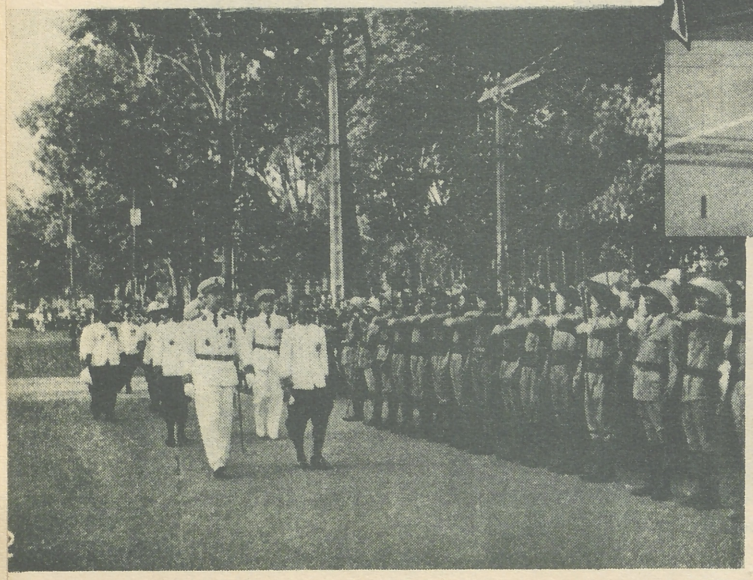
L'art franco-indochinois est donc né.

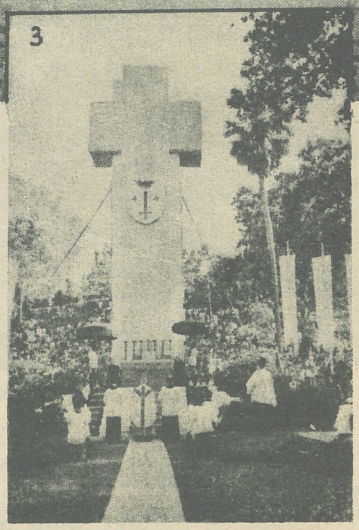
C'est même déjà un adulte. Un adulte qui, après avoir charmé les connaisseurs de France et d'Amérique, ira prochainement se faire valoir à Tokio. Là, comme ailleurs, il saura, n'en doutons pas, faire triompher la pensée française et la vitalité de l'œuvre accomplie par nos artistes et leurs maîtres.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

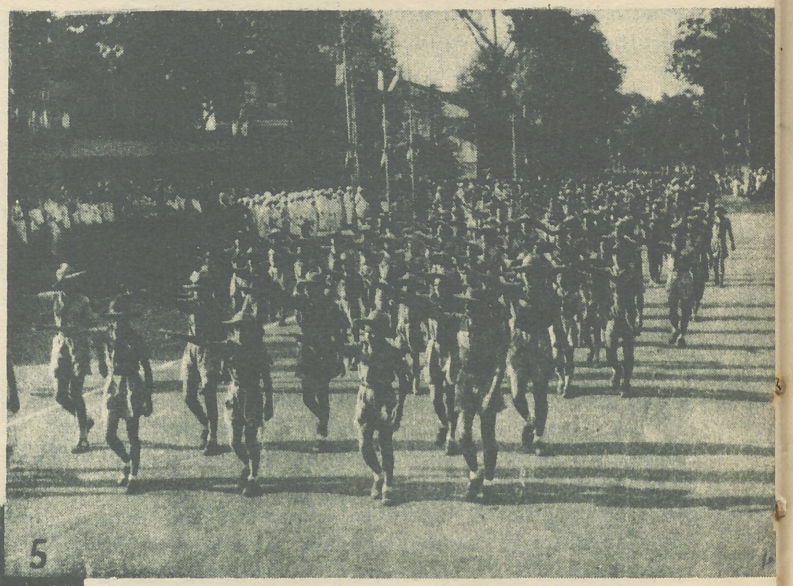
LA FÊTE DE JEANNE D'ARC A PHNOM-PENH













1. — Les délégations sportives corporatives : Sport Santé.
2. — M. le Résident Supérieur Gautier et S. M. Norodom Sihanouk passent en revue le détachement d'honneur.
3. — Mgr Chabolier célèbre la messe au Phnom.
4. — Le feu de Jeanne gardé par les Guides de Phnom-penh.
5. — Le défilé des délégations scoutes.
6. — Les délégations de l'Ecole Miche, qui compte dans ses rangs les meilleurs joueurs de l'équipe championne d'Indochine de basket-ball.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

AU LAOS

Les chansons de Sisoupane

par le Dr GABRIEL FAURE

(Suite)

CHANT DU RAI

Les garçons chantent d'un rai, et d'un autre les filles répondent :

« Nous connaissons une rizière plus tendre et qui demande des soins plus doux. Elle ne s'épanouit qu'à la clarté des étoiles, et il faut longtemps, combien longtemps ? parlementer avec la gardienne avant de pouvoir y pénétrer. Quand, oh quand la travaillerons-nous ?

» Nous connaissons dans la forêt une grotte toute tapissée de mousse ; au fond coule une source pure, mais pour celui-là seul qui sait la faire couler. Quand, oh, quand nous y baignerons-nous ?

» Nous connaissons dans la toiture de vos maisons, ô jeunes filles, un trou par où bientôt la pluie s'en va ruisseler. Quand, oh quand cette pluie serons-nous ? »

« La brume ce soir efface les étoiles, et la rizière ne veut pas s'épanouir ; d'autres trouveront les mots doux qui sauront convaincre la gardienne, mais ce ne sera pas vous.

» La piste à travers la forêt qui conduit vers la grotte, nul encore n'a su la frayer, et le rideau de lianes qui en revêt chastement l'entrée, nul n'a su le soulever, et ce ne sera pas vous.

» Pour le trou de notre toiture, notre père saura choisir un robuste charpentier, et son travail sera si juste qu'il saura empêcher toute pluie de couler, même si elle était vous. »

~

« A Muongmet, dans la pagode, nous couchâmes aux pieds des Bouddhas ; leurs ors luisaient vaguement dans la pénombre, veilleuses assoupies au-dessus de notre sommeil.

» A la Namken, nous nous baignâmes dans la source chaude, et le désir des filles naissait de nos corps nus.

» A Bouanpouk, nous entendîmes le tigre ; et son appel était si doux qu'on eût voulu dans la douce nuit partir consoler ce pauvre chevreuil.

» A Tourakhom, les jeunes filles nous offrirent l'alcool, et de nous l'acceptèrent, assemblée silencieuse accroupie sur ses talons.



» A Sayaboury, les éléphants du roi défilèrent, à Kenthao, nous festoyâmes au son des khènes et des xylophones ; à Borikhane, une cour d'amour se tint pour nous.

» Nulle part, petite aimée, je ne pus t'ou-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

blier. Je fus content de te quitter, et je pleurais de ne pas t'avoir. »

~

LE BAIN

« Il y a un homme blanc assis sur la rive qui nous regarde.

— Qu'il nous regarde. Il ne connaît pas



l'adresse des filles Lao pour décevoir les étrangers.

» Il ferait beau voir que pour lui nous troublions nos habitudes. En même temps que l'eau monte remontons nos jupes ; d'un vêtement d'eau à un vêtement d'étoffe rien n'a pu se laisser entrevoir.

» Quelle fraîcheur d'être accroupie dans la rivière ! Passe-moi ce caillou que je frotte mon corps.

— Il est toujours là qui feint de ne pas nous voir. Demande-lui si sa femme blanche, lorsqu'elle se lave, trempe son derrière dans un ruisseau » (1).

~

BO MI

Sisoupane m'a dit, à qui je me plaignais de ses compatriotes :

« Que nous reproches-tu, si ce n'est notre sagesse ?

» La première phrase que tu connaîtras de notre langage, c'est Bo Mi : « Il n'y en a pas ». Que de fois tu t'irriteras, la croyant maligne; elle n'est que naïve.

« As-tu du riz ? — Bo mi. — De l'or ? — Bo mi. — Des femmes ? — Bo mi. — Des désirs ? — Bo mi. Est-il besoin qu'il y ait quelque chose pour qui n'a besoin de rien ? »

~

L'OISEAU "ES-TU-LA ?"

Sur trois notes, et d'un ton de plus en plus pressant, un oiseau se lamente : « Es-tu là ? demande-t-il, es-tu là ? »

Pauvre enchanteur qui cherches le Prince perdu, tu peux fatiguer sans fin le silence des forêts ; pendant les nuits criblées d'étoiles, tu peux venir pleurer à mes fenêtres, lancer l'appel auquel nul ne répondra.

Mais, détresse patiente, l'oiseau continue à jeter ses trois notes, et demande aux arbres, à la lune, aux grillons : « Es-tu là ? Es-tu là ? »

~

LES DISCOURS INUTILES

« Que fais-tu, a dit Thân, durant de longues heures à ne rien faire ? Assise sur la natte, ou accroupie sur une chaise, tu ne dors même pas. Regrettes-tu le bétel que je t'ai interdit de chiquer ?

— Moi, petite femme pour toi, répond Sao Kham Phan.

— C'est tout ce que tu sais dire, mais cela dit l'essentiel.

» Les confidences que je te fais, tu ne les comprends pas, et c'est bien pour cela que je peux te les faire. Certains disent que les murs ont des oreilles. Toi qui as des oreilles, tu es pourtant plus impénétrable qu'un mur.

» Que peux-tu bien penser ? Quelle image te fais-tu de moi ? Passive et docile, tu souris aimablement à mes discours. Que de mystère contient un seul être ! Es-tu heureuse avec moi ?

» M'aimes-tu un peu ? Désires-tu quelque chose ?

— Moi, petite femme pour toi », répond Sao Kham Phan.

« Et c'est ainsi, a conclu Sisoupane, que le Thân Français aime à dire beaucoup de paroles inutiles. »

(1) L'illustration est la reproduction d'un dessin de Alix de Fautereau (*Extrême-Asie*, juin 1929).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

L'AVIS DES BÊTES

« Si tu voulais, dit Sisoupane à Thammala, je viendrais passer la soirée avec tes parents ; j'apporterais de l'alcool de jarre. »

Un margouillat qui chassait au plafond a émis un chuchottement désapprobateur.

« Tes jeunes frères, dont les yeux voient toujours ce qu'il ne faut pas, s'endormiraient les premiers. Et, chacun racontant une histoire, aspirant à son tour une gorgée d'alcool, chantant une ancienne chanson, tes vieux parents finiraient bien par s'assoupir, et tu descendrais me reconduire au bas de la maison. »

« Bou hou, bou hou, bou hou... », s'est mis à rire un coq de pagode dans un buisson.

« N'est-il pas poli que les adieux se prolongent ? Sous la maison, il est des coins tranquilles où nos baisers pourraient devenir plus brûlants. Je te promets, si tu me le promets aussi, de t'aimer pour toujours. »

Le Gecko vert qui passait la tête entre les lattes de bambou n'a pu retenir son indignation :

« Toqué ! Toqué ! » s'est-il écrié sept fois. Et il a poussé un long soupir pour montrer qu'il s'était soulagé.

~

LE DANSEUR

Peuple paresseux, nous avons réalisé le prodige de la danse qui ne bouge pas.

De tout mon corps, seuls dansent mes bras et mes mains malléables, fluides comme des poissons dans l'eau, et dont les doigts se renversent comme les pétales d'une fleur qui s'ouvre.

~

La timbale peut rythmer, le xylophone sautiller, le khène gémir, les violons grincer. Sur le socle de mes genoux je suis une statue dont les bras seuls ont pu se dégeler.



Université Côte d'Azur. Bibliothèques



Mai 1943

EN ce beau et chaud mois de mai, avec le grand soleil que Bouddha fait régner sur la Ville Impériale, il s'avère qu'il y a un nouveau chapitre à écrire pour ce livre fameux d'Aristote cité autrefois par un personnage de Molière, se référant au chapitre... des chapeaux.

C'est de chapeaux qu'il s'agit. A propos de chapeaux, ou autour des chapeaux, il se trouve ample matière à philosopher, et certes congrûment, et non pas à la façon de ceux qui en « travaillent », comme on dit dans le vocabulaire familier mais bien français...

Il existe à Hué un artisan ingénieux et avisé qui, avec un produit entièrement local, la simple paille d'Annam, — et non pas « d'Italie » — fabrique des chapeaux dont la forme est du genre **scout,** ou si l'on veut de l'exotisme, du genre **cow-boy.** C'est léger, c'est frais, c'est profond quant au volume coiffant, si j'ose dire, c'est romantiquement vaste quant au bord.. Et çà coûte vingt-cinq ou trente cents indochinois le chapeau complet, ruban et jugulaire y compris.

Mais çà dormait dans les armoires du fabricant ; personne n'en demandait, personne n'en portait. Fi donc ! un chapeau de paille annamite !

Advint que la jeunesse sportive s'en mêlât. Et encore fallut-il la jeunesse sportive venue de Hanoi et de Saigon, celle de Hué ne pouvant être prophète en son pays. Lors des fêtes sportives de Pâques, que présida en personne le « Commigal », le commandant Ducoroy, les jeunes « de passage » en la ville impériale découvrirent les chapeaux de paille annamite. Ils leur firent un succès. On les vit dans toutes les rues et au Stade le chef orné de ce produit local.

Résultat : le chapeau de paille annamite a maintenant droit de cité à Hué. Oh ! ce n'est pas encore la bataille rangée aux portes du fabricant pour se disputer la priorité d'achat... Mais petit à petit, le nombre d'écoliers, de scouts, de sportifs, de jeunes, se coiffant de ce nouveau couvre-chef augmente.

Si jamais les Excellences et les Mandarins daignent s'intéresser au chapeau de paille annamite au point de l'admettre à faire bon ménage avec la plaque d'ivoire, une page de l'histoire d'Annam sera tournée sous le rapport du vêtement et du rite.

Pour le moment, nous n'en sommes pas là encore.

Mais n'y a-t-il pas à réfléchir sur le destin de ce chapeau commode, économique, répondant parfaitement à la destination d'un chapeau jusques et y compris sous le rapport esthétique, et qui fut méconnu à Hué jusqu'à ce que les Hanoïens et les Cochinchinois lui rendissent justice ?

Il y a aussi les nouveaux chapeaux de la Légion du collège Dông-Khanh — ou de ce qu'on commence à appeler de ce nom, avec toute la nuance de sympathie et d'admiration que cela comporte.

Le collège Dông-Khanh, unique collège de jeunes filles annamites de Hué, est le dernier lieu où les jeunes poètes viennent chercher et trouver leur idéal de beauté annamite : grâce, gracilité, suavité, délicatesse, et tout et tout. C'est devenu un lieu commun de dire et d'écrire que les jeunes filles de ce collège semblent « sorties d'un poème de Francis Jammes », — Christiane Fournier dixit. — Le collège Dông-Khanh, ce n'est pas l'absence de progrès et de modernisme, puisque ses collégiennes, vous vous en souvenez, jouèrent avec ce succès dont on a tant parlé, « L'Oiseau Bleu », en langue française. Mais enfin, ce n'est pas non plus l'avant-garde du modernisme à Hué, tant s'en faut. Il essaie de se maintenir dans le juste milieu confucéen.

Eh bien, le collège Dông-Khanh habille une partie de ses collégiennes à la française, maintenant. Entièrement. Il y a le chapeau d'abord: capeline de toile blanche, ruban bleu ; mais il y a ensuite tout le reste du costume : corsage blanc, jupe bleue, chaussures blanches. Elles étaient bien une centaine de jeunes filles annamites habillées ainsi, qui défilèrent l'autre jour, le 9, lors de la Fête de Jeanne d'Arc au Stade Municipal. D'autre collégiennes, les précédant et les suivant, étaient onduleuses et aériennes à souhait dans leurs longues robes annamites, et la pancarte « Collège Dông-Khanh », bien lisible, précédait cette armée sympathique. Mais c'était si nouveau, cette

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

fraction du collège Dông-Khanh modernisée, qu'une rumeur courut dans les tribunes : « Quelle est cette école de jeunes filles ? »

Or ce n'était que le collège Dông-Khanh qui essayait une nouvelle tenue.

Les capelines blanches étaient aussi seyantes sur ces jeunes visages d'Annam, que le peuvent être les chapeaux coniques. Et elles avantageaient d'autre façon : les autres jeunes filles, habillées à l'annamite, défilaient tête nue au soleil.

Puisque nous parlons chapeaux, je n'irai pas oublier certaine jeune fille annamite que je rencontrai l'autre jour, ombragée d'un magnifique chapeau de paille à la mode française, et pédalant, pédalant, crânement. Ma mémoire se chanta des vers célèbres et peu connus :

Pédalière tant esthétique,
Mon cœur est un vieux pneumatique
Qu'ont crevé les rayons tangents
De tes yeux pervers et changeants...

Ces vers ont moins d'actualité que ceux de mon illustre confrère l'auteur des **Lettres du Tonkin,** et moins d'esprit que l'étincelante prose de mon autre confrère l'auteur des **Lettres du Cambodge.** Il se peut même qu'ils fussent boiteux (les vers), en raison de la paresse de ma mémoire. Mais il me fallait des vers pour dire mon plaisir de voir le sain modernisme, très discret, apportant commodités et confort, et vivacité sportive, au sein de ma vieille capitale. Ce chapeau français ne jurait pas du tout avec la robe « Lemur », la longue et onduleuse robe qui faisait valoir la taille de celle que je rencontrai ; et le vélo lui non plus ne jurait pas avec le gracieux ensemble. Comme quoi il ne faut pas être du côté des esprits timorés, et craindre les innovations. Tout finira très bien, vous verrez çà. Et déjà, tout n'est-il pas très bien concilié, harmonisé, allié ? Que de symboles en toute chose !...

Je voulais aussi vous apporter des révélations sur la façon dont fut résolue à Hué l'importante question des « blummers » (est-ce comme çà que çà s'écrit ?), et puis un ami m'apprend que ce mot, dans le langage anglo-saxon, est des mots qui n'ont pas droit de cité dans les salons et qui font rougir les chastes oreilles ?... Allez donc faire confiance à des gens ! Pour moi, on me parla « blummer » dans des réunions très sérieuses, où se débattait la grave question de la tenue de sport à donner à nos jeunes filles, aux collégiennes du collège Dông-Khanh — encore elles ! — Le simple short très court ou assez court fut jugé susceptible de choquer les familles. On trouva un moyen terme. Les jeunes sportives montreront leurs jambes dans les exercices physiques, mais un pudique élastique ceinturerait le bas du short, et ledit short « modifié » ferait pièce avec le corsage qui laisserait, lui, nus les bras. On me dit que c'était cela, un « blummer »... Et c'était dans cette tenue que les collégiennes firent, le 9 mai, des mouvements d'ensemble au Stade.

... On m'y reprendra, à m'intéresser aux mots anglais !

Vais-je m'en tenir là, pour aujourd'hui ? Eh bien, oui ; j'accepte l'imputation de paresse, de négligence, d'incapacité ! Comment d'ailleurs oser m'aligner, après les feux d'artifices que l'on vit sous la plume des épistoliers du Nord et du Sud ? Qu'on me permette donc de me retirer dans mon sampan sur la Rivière des Parfums, à la façon de tous les authentiques habitants de Hué, puisque vient l'été ! La Ville Impériale n'est plus que la moitié d'elle-même. Les Souverains sont en villégiature à Nha-trang. Les écoliers rêvent aux vacances. Les cigales se sont constituées en syndicats et empêchent les gens des bureaux de se téléphoner passé 10 heures, la voix humaine au téléphone étant entièrement couverte par les échos de leurs chants. Ce ne sera pas encore aujourd'hui que je vous entretiendrai de nos belles fêtes, ou de nos belles conférences. Rêvez aux chapeaux, aux robes, et à celles qui les portent, qui les « lancent ». C'est la grâce que je vous souhaite.

L.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

La semaine dans le monde

DU 25 MAI AU 1er JUIN 1943

LES OPÉRATIONS EN ASIE ET EN OCÉANIE

Pacifique.

L'aviation navale nippone a dirigé ses attaques contre les installations militaires alliées de l'île de Guadalcanal, le 23 mai, dans l'archipel des Salomon, et celles de l'île Saint-Esprit, aux Nouvelles-Hébrides.

En Australie, la ville de Millingiabi, située à l'est de Port-Darwin, a été également attaquée le 27 mai.

Chine.

Les troupes nippones, après avoir massé de nombreuses troupes d'assaut sur le front du Hunan et du Hupeh, ont, le 12 mai, déclenché une offensive de grande envergure en direction de l'ouest, le long de la rivière Yangtsé.

Devant la puissance de l'attaque japonaise, les troupes chinoises ont été obligées de se replier dès les premiers jours.

Le 22 mai, les places fortes de Itu, à mi-chemin entre Ichang et Shasi, dans la province du Hupeh, ainsi que Yu-Yang-Kwan, à 55 kilomètres au sud-ouest d'Ichang, ont été occupées après de violents combats.

Le 24 mai, Changyang, quartier général de la 86e armée de Chungking, situé à 30 kilomètres au sud d'Ichang, tombait à son tour aux mains des troupes impériales.

Les forces navales, opérant pour la première fois en étroite coopération avec les forces terrestres, ont d'autre part nettoyé le fleuve sur une distance s'étendant de Yochow, dans le Hunan, à Shansi dans le Hupeh ; alors que les forces aériennes de leur côté, se sont emparées de la maîtrise de l'air dans tout ce secteur.

SUR LES FRONTS D'EUROPE ET D'AFRIQUE

Russie.

Aucun changement important n'a été annoncé sur le front oriental au cours de la dernière semaine. Le calme continue à régner.

Dans le secteur du Kouban, la pression des troupes soviétiques contre les positions allemandes qui défendent le port de Novorossisk, s'est maintenue sans apporter de changements notables dans la situation.

Les patrouilles de reconnaissance sont restées actives dans les autres secteurs du front.

EN FRANCE

23 mai. — M. Lachal, prenant la parole à Limoges, a insisté sur la nécessité de redonner aux Français le sentiment du seul intérêt national : « Restant au milieu de son peuple, le Maréchal lui a épargné le sort douloureux que connaissent certaines populations des pays qui ont résisté. Pour le moment, ce qui importe, c'est que l'ordre soit maintenu dans le pays. L'union autour du Maréchal est plus que jamais nécessaire ».

24 mai. — Un grand gala, auquel prirent part de nombreux artistes français, a été donné à Aubervilliers en faveur des prisonniers de guerre. M. et Mme de Chambrun, gendre et fille du Président Laval étaient présents à cette séance.

— Le nombre des visiteurs de l'exposition « Le Bolchevisme contre l'Europe » s'est élevé à 117.000.

— M. Brunneton, Commissaire général à la Main-d'œuvre, poursuit à Berlin des pourparlers relatifs à la transformation de prisonniers en travailleurs libres : « Il s'agit d'étendre le statut des transformés à un plus grand nombre possible de prisonniers et d'accélérer le rythme des permissions. Ce grand événement s'accomplira normalement si les Français remplissent leur devoir, comme le leur a demandé le Chef du Gouvernement ».

25 mai. — La Maison des Beaux-Arts vient d'être inaugurée à Paris par M. Louis Hautecœur, Secrétaire général aux Beaux-Arts. Ce nouveau foyer sera le lieu de réunion, de repos et d'exposition des œuvres des élèves des Beaux-Arts.

— Des convois collectifs seront organisés pour diriger sur les régions les mieux abritées les enfants de certains points du territoire particulièrement menacés par les bombardements aériens.

— Le colonel Pascot, Commissaire général aux Sports, a fait un discours au cours d'une réunion sportive : « Je demande aux maîtres des disciplines intellectuelles de devenir des sportifs ; je vous demande, à vous, dirigeants sportifs, de devenir des éducateurs ».

— Brest est adoptée par Lyon.

26 mai. — La dissolution du Komintern est accueillie avec scepticisme par l'ensemble de la presse française.

— Des maisons d'enfants, au nombre de 26, ont été formées dans la région parisienne. Plus de 3.000 enfants viendront y faire un séjour de 6 mois à 1 an.

— On annonce le décès, à Paris, du professeur Sergent, grand spécialiste de la tuberculose pulmonaire et membre de l'Académie de Médecine.

— Une exposition de produits de remplacement va s'ouvrir au Palais de la Découverte, à Paris. Une série de conférences y sera organisée.

27 mai. — La réalisation du plan d'électrification se poursuit en France. 25.000 kw/h. viennent de s'ajouter à la production nationale de houille blanche, avec l'utilisation de l'énergie hydraulique de la république d'Andorre.

C'est le premier pas vers la mise en valeur des ressources hydrauliques de la France, qui lui permettront de se passer du charbon étranger.

28 mai. — Un service funèbre à la mémoire des victimes du navire *Général-Bonaparte*, torpillé, a été célébré en la cathédrale d'Ajaccio.

— A l'issue d'un entretien entre le Gauleiter Sauckel et le Président Laval, à l'ambassade d'Allemagne à Paris, ce dernier a pris la parole et a déclaré notamment : « J'ai toujours voulu la paix, comme j'ai toujours voulu l'entente entre la France et l'Allemagne ».

» Pour tout le monde, la France ne peut rester ni passive, ni indifférente quand la jeunesse allemande barre la route au bolchevisme. Les Français, par leur travail, doivent prendre part à ces combats. Je voudrais que nous n'ayons pas à subir la condition des pays vaincus. »

— Dijon adopte Dieppe.

— Avec la Journée des Mères qui aura lieu le 30 mai, le mois aura vu glorifier les trois bases de l'Etat nouveau telles qu'elles sont inscrites au triptyque de la Révolution Nationale : le 1er mai, le Travail, puis la Patrie en Jeanne d'Arc, enfin la Famille en la personne des mères.

— Le département de l'Ain adopte Rouen.

— Le préfet de la Loire a fait à Blois un appel à

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

la collaboration des cadres, des patrons et des employés : « Par des rencontres multipliées, a-t-il déclaré, par des contacts fréquents, nous devons arriver à faire comprendre à tous, cadres, patrons et ouvriers. qu'ils constituent les parties d'un même ensemble ».

— Parmi les travaux d'embellissement et d'assainissement de la ville de Paris, 3.000 hectares seront réservés à la construction de parcs publics. Parmi ceux-ci le parc Pétain, à la Courneuve, s'étendra sur 900 hectares. Un parc olympique national, pouvant contenir 100.000 spectateurs, sera également construit.

— Bombardement de Rennes par l'aviation anglo-américaine. Nombreuses victimes : 170 morts, 200 blessés.

— Le Maréchal reçoit les maires de Champagne qui lui apportent l'hommage de leur attachement.

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

L'Exemple de l'Amiral Esteva.

Il n'y a pas à faire de commentaires à l'admirable lettre que son attitude lui a value de la part du Chef de l'Etat.

Ce ne sont point des félicitations : celui qui fait son devoir n'a pas à être félicité ; mais c'est la proclamation écrite, pour que l'Histoire ne l'oublie jamais, de la fidélité et de la noblesse d'un chef qui a été loyal en des circonstances où peut-être son cœur était déchiré :

« Mon cher Esteva, *écrit le Maréchal, avec ce même ton d'autorité souveraine et familière, traditionnel chez les chefs nés, avec cette abstraction voulue du grade et des étoiles d'un grand serviteur, que seul peut se permettre celui qui parle au nom du Pays pour conférer un surcroît d'honneur au destinataire,*

« Après votre retour et avoir rempli la mission dont je vous avais chargé, je tiens à vous remercier avec reconnaissance, car vous avez servi avec la grandeur et la noblesse françaises comme ceux d'autrefois. »

(ACTION du 31 mai 1943.)

Jeunes filles d'Annam 1943.

Extrayons ce passage de l'intéressant article que vient, dans la *Gazette de Hué*, de publier M. Nguyên-tiên-Lang, à propos de la Fête de Jeanne d'Arc.

Il faut également souhaiter à notre pays que la génération qui viendra, « formée par des mères brillantes, rendra à la race les vertus qu'elle perd ». Ce qui sous-entend que les mères de l'avenir auront su au préalable ne rien perdre de ces qualités de la race, les plus précieux de nos dons d'hoirie.

Je ne crains pas qu'une jeune fille annamite de notre génération devienne trop instruite — (comme si on peut jamais être « trop » instruit !), — ou trop soucieuse de sa beauté et de son corps, sportive et raffinée d'élégance, amie des mondanités ; si toutefois, cette jeune fille appartient à un milieu tel que de pareilles aspirations, de semblables goûts n'y soient pas un non-sens et si, également, cette jeune fille possède assez de raison et d'intelligence, assez de finesse et d'intuition, pour estimer à leur juste valeur, ceux des avantages de la vie moderne qui, au demeurant, ne sont que des apparences matérielles, et pour ne pas se laisser enivrer, comme on dit, par le « vin capiteux de la liberté »... Il suffit que sa vie ne soit pas uniquement de luxe mondain, de libertés relatives et de divertissements, et qu'elle y fasse, à certains moments, la part des heures où elle se retrempe dans ce culte du devoir qui, à travers les siècles, nous a donné les mères et les épouses modèles, les femmes écrivains, les héroïnes, les femmes vertueuses dont s'enorgueillit notre histoire.

(GAZETTE DE HUE du 22 mai 1943.)

Terrorisme inutile.

Les destructions effectuées par les bombardiers américains ne peuvent se légitimer sous aucun prétexte, sauf, celui, peu honorable, de jeter la terreur parmi une population paisible et innocente.

Ces bombardements sont, de surcroît, parfaitement inutiles puisqu'ils ne procurent à leurs auteurs aucun avantage. On ne voit pas, en effet, en quoi peuvent les servir l'anéantissement de quelques misérables paillotes et la mort de quelques femmes, de quelques enfants annamites.

On ne peut, en cette occasion, que répéter ce qui a déjà été dit lors des opérations de même genre ayant eu lieu dans le passé. De tels carnages constituent, de la part de ceux qui s'en rendent coupables, de véritables crimes dont il leur sera demandé compte.

On ne peut, en tout cas, les laisser passer sans exprimer, de la façon la plus vigoureuse, l'indignation qu'ils provoquent dans tous les cœurs. Ils méritent d'être flétris par le monde entier. Ces méthodes de guerre inhumaines mesurent le degré de civilisation de ceux qui les emploient.

(IMPARTIAL du 14 mai 1943.)

Pham-duy-Khiêm et Michel Cresson.

A eux deux, ils représentent deux sources d'inspiration indochinoise éternelle : les Légendes *de M. Khiêm, c'est l'Annam d'autrefois, c'est l'Indochine dans le passé, c'est le folklore et le merveilleux autochtone, donnant de l'âme annamite une image idéalisée qui est peut-être plus vraie que la vérité ; les « images instantanées » de* Haute-Région, *c'est le présent, vu et observé sur le vif, interprété à travers le prisme d'une sensibilité de poète et à la fois d'une observation d'ethnographe et d'administrateur.*

De Pham-duy-Khiêm, nous avons souvent parlé déjà, soit ici, soit dans d'autres journaux, et un récent article de France-Annam *en a encore tout récemment, après l'attribution du prix, souligné non seulement le talent, mais la haute conscience, l'attachante personnalité ; une valeur symbolique réconfortante s'attache à son nom, tant par le fait de son engagement volontaire aux Armées en 1939, que par le caractère de synthèse franco-indochinoise que nous présente son œuvre littéraire.*

Michel Cresson n'est certes pas un représentant de la « Colonisation du Bordereau » ; il est au contraire de ceux qui, après des dizaines de kilomètres vissés sur une selle, sautent à terre pour regarder longuement et intelligemment derrière les haies de bambous des villages, et qui, de retour, à regret, dans les centres modernisés, font alors, entourés des notes hâtivement griffonnées, d'utiles voyages « autour de leur chambre ».

C'est ainsi qu'est né Haute-Région, *dédié symboliquement à Victor Segalen.*

Nous enregistrons avec plaisir cette nouvelle signification symbolique s'ajoutant aux lauriers littéraires de Michel Cresson. Voici réhabilité le type du colonisateur-écrivain, de l'administrateur-poète. Voici une conjonction après tant d'autres entre les idéaux du mandarin lettré d'autrefois et de l'administrateur colonial tel qu'il doit être...

(FRANCE-ANNAM du 24 mai 1943.)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Du 25 au 30 mai 1943.

MARDI 25

Hanoi. — On apprend que les Forces Terrestres de l'Indochine viennent d'adopter la commune de Hangest (Somme).

Phnom-penh. — Le Résident Supérieur visite l'Ecole des Arts cambodgiens ainsi que les cours de formation des futurs instituteurs cambodgiens. Il examine l'emplacement où s'élèvera bientôt l'Ecole Normale de Phnom-penh.

Hué. — En présence des hautes autorités de la capitale, une messe est célébrée, en la cathédrale, à la mémoire du Résident Supérieur Graffeuil.

Thai-nguyên. — Le Résident Supérieur se rend en tournée d'inspection dans la province de Thai-nguyên.

Hanoi. — La Presse annonce l'institution, au Tonkin, d'une prime aux éleveurs de moutons.

MERCREDI 26

Vientiane. — Le baptême de la « Promotion Pavie » des premiers moniteurs de jeunesse laotiens donne lieu à une manifestation émouvante dans sa simplicité, incarnant ainsi le développement au Laos du mouvement de Jeunesse.

JEUDI 27

Dalat. — Le commandant Ducoroy présente à l'Amiral et à Mme Jean Decoux le film du *Tour d'Indochine cycliste.*

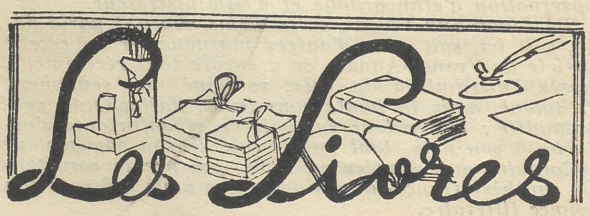
Dalat. — La 3e promotion des élèves monitrices, qui porte le nom d'Hélène Boucher, est baptisée en présence du commandant Ducoroy.

SAMEDI 29

Dalat. — M. Baudrit, professeur au lycée Yersin, et le docteur Morin, directeur de l'Institut Pasteur de Dalat, font, en présence de l'Amiral et de Mme Jean Decoux, deux exposés très applaudis sur le docteur Yersin.

DIMANCHE 30

La Fête des Mères est célébrée dans toute l'Indochine avec éclat, en présence des hautes autorités.



TEXTE FRANÇAIS POUR L'ACTION MORALE

Recueillis et commentés par Jean CAZES

Professeur agrégé des Lettres au Lycée Albert-Sarraut

La Révolution Nationale, qui se propose de restaurer la France sur des bases à la fois très anciennes et très nouvelles, a introduit dans les programmes scolaires une matière nouvelle : l'Action morale, qui permet aux maîtres de guider leurs élèves dans la voie du progrès national.

Pour satisfaire aux exigences de ce programme, la Direction de l'Instruction publique vient de faire paraître un recueil de textes choisis et commentés par M. Cazes, professeur agrégé au lycée Albert-Sarraut.

Ce choix de textes particulièrement heureux et les explications qui les accompagnent permettra aux professeurs de faire mieux comprendre aux enfants l'essence même de la Révolution que nous vivons aujourd'hui. Il leur montrera que la France reste au travers de l'histoire un pays de clarté et de jugement et que le fonds de l'âme nationale a si peu varié au cours des âges qu'on trouve à toutes ses époques des enseignements pour aujourd'hui. En même temps qu'à une œuvre d'action morale, le recueil de M. Cazes nous invite à nous replonger dans un passé riche en enseignements artistiques, intellectuels et moraux qui constitue la partie la plus émouvante de notre patrimoine commun.

En lisant ce livre, les jeunes d'Indochine puiseront des leçons pour l'action présente, en même temps qu'ils y trouveront une occasion de plus de croire à la pérennité du génie de la France.

(Supplément du *Bulletin de l'Instruction publique.*)

BULLETINS DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE SUPERIEURE DES CADRES DE JEUNESSE DE L'INDOCHINE

Les deux premiers numéros de cette intéressante publication destinés à resserrer les liens moraux et intellectuels entre les anciens élèves de l'E. S. C. J. I. C. ont atteint du premier coup le but qu'ils se proposaient : stimuler l'enthousiasme de ceux que l'Ecole a réunis autrefois ; leur réinsuffler, s'ils l'avaient perdu, le goût des idées nouvelles, du travail bien fait et de l'activité sociale, tels sont les principaux points sur lesquels insiste dès le début le chef Vaziaga.

Mais, plus que toute autre chose, il nous plaît de rappeler ces « discussions dirigées » auxquelles le Directeur de l'Ecole fait allusion :

« Dans la nuit, autour de la torche résineuse, c'étaient des voix profondes qui exprimaient leurs convictions avec une grande sincérité. On ne voyait pas qui parlait. Les idées seules importaient. »

Ces mots simples contiennent toute la valeur, toute la force, d'une école comme l'E. S. C. J. I. C. Ils en réflètent la méthode, travail en commun, liberté d'opinion et franchise d'expression, anonymat symbolique de ceux qui parlent dans la nuit, de ceux qui ne veulent pas se faire connaître, de ceux pour qui « les idées seules importent ».

Il y a là une leçon entre bien d'autres que ces bulletins offrent à la méditation des jeunes. Puissent ceux-ci la comprendre et puiser dans la lecture mensuelle de ces quelques pages toute la force et toute la confiance que leurs chefs vont leur dispenser une fois encore, pour les préparer à leurs tâches futures.

LA BATAILLE VERTE

par Pierre RIVES

Contes et légendes des plus jolis pays de France.

(*S. I. L. I., Saigon*)

Les contes et les légendes des pays de France situent l'âme si variée de chacune de nos provinces. Gais et caustiques en Provence, gaillards en Anjou et dans le Vendômois, hâbleurs en Gascogne et en Guyenne, nos folklores, aussi divers que nos provinces, nous restituent un peu de l'atmosphère originale des terroirs locaux.

Dans *La bataille verte,* M. Pierre Rives nous remet en mémoire la splendeur des montagnes dauphinoises et la rude et vigoureuse race qui les peuple. Dans un langage imagé où le lyrisme des descriptions se mêle agréablement au parler savoureux des gens du cru, l'auteur nous raconte un certain nombre de récits légendaires où le mysticisme populaire est balancé par le solide bon sens dauphinois. Cet étrange et séduisant mélange de réalisme et de féerie naturelle nous fait vivre un instant loin des horizons indochinois et ce n'est pas le moins du mérite de l'auteur

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

que d'avoir su, avec une réelle veine lyrique, créer une atmosphère qui nous fait un instant oublier les réalités de l'heure. Peut-être pourrions-nous lui reprocher de forcer un peu trop au début sur les patois locaux, tandis qu'à la fin le symbolisme mystique paraît prendre trop d'importance. Mais on ne critique que ceux qu'on aime et ce livre charmant est de ceux qu'on ne se repent pas d'avoir lu.

Du 1er au 15 juin 1943
Écoutez RADIO-SAIGON

Mardi 1er. — 12 h. 20 : Musique de films ; — 17 h. 35 : Fantaisistes célèbres ; — 19 h. 45 : En feuilletant *Radio-Indochine ;* — 20 h. 15 : *Le Message du Jour ;* — 20 h. 25 : *M. Lê-van-Tuc, mandarin de 5e classe et sa famille ;* — 20 h. 50 : Opérettes du bon vieux temps.

Mercredi 2. — 12 h. 20 : *Où sommes-nous ?* — 17 h. 35 : *Chantons Paris ;* — 19 h. 45 : *Le Quart d'heure des Enfants ;* — 20 h. 15 : Concert classique ; — 21 h. 20 : En écoutant la « Voix de la France ».

Jeudi 3. — 12 h. 15 : *La Minute des Jeunes ;* — 12 h. 20 : Musique militaire ; — 17 h. 35 : Orgue de cinéma ; — 19 h. 45 : Causerie d'actualité ; — 20 h. 15 : Théâtre : *Merlusse,* pièce de Marcel Pagnol.

Vendredi 4. — 12 h. 15 : Musique de danse ; — 17 h. 35 : Musique variée ; — 19 h. 45 : *Colline vous parle ;* 20 h. 15 : *Le Coffret à Musique ;* 21 heures : Les disques que vous aimez ; — 21 h. 15 : Chronique des livres.

Samedi 5. — 12 h. 20 : Piano syncopé ; — 17 h. 35 : Musique de danse ; — 19 h. 45 : *L'or, monarque absolu ou vil métal ? ;* — 20 h. 15 : *Un Tour au Cabaret.*

Dimanche 6. — 7 h. 50 : Culture physique ; — 12 h. 20 : Musique ancienne et religieuse ; — 17 h. 35 : Sélection de *Mireille ;* — 19 h. 45 : Causerie d'actualité ; — 20 h. 15 : *Les Cloches de Corneville.*

Lundi 7. — 12 h. 20 : Musique de danse ; — 17 h. 35 : Musique légère ; — 19 h. 45 : *Le poète K'in Yuan et la fête du 5e jour de la 5e lune ;* — 20 h. 15 : La Semaine de Radio-Saigon ; 20 h. 20 : Quelques bons disques ; — 21 h. 15 : Les airs que vous aimez ; — 21 h. 30 : Relai d'une émission spéciale de Radio-Tokio.

Mardi 8. — 12 h. 20 : Chansons populaires ; — 17 h. 35 : Orgue de cinéma ; — 19 h. 45 : *Parlez-nous de votre métier ;* — 20 h. 15 : *Le Message du Jour ;* — 20 h. 25 : *Le mot de Cambronne,* pièce de Sacha Guitry ; — 21 heures : Les Chanteurs d'opéra.

Mercredi 9. — 12 h. 20 : Vieux succès ; — 17 h. 35 : Musique de danse ; — 19 h. 45 : *Pour les enfants :* « Connaissez-vous la France ? » ; — 20 h. 15 : Chansons ; — 20 h. 40 : Concert par l'orchestre de chambre de Radio-Saigon.

Jeudi 10. — 12 h. 15 : *La Minute des Jeunes ;* — 12 h. 20 : Musique militaire ; — 19 h. 45 : Causerie d'actualité ; — 20 h. 15 : Théâtre : *Tu ne m'échapperas jamais,* pièce de Margaret Kennedy.

Vendredi 11. — 12 h. 20 : *Chanteuses célèbres ;* — 17 h. 35 : Chansons de Lyne Clevers ; — 19 h. 45 : *La vie quotidienne annamite ;* — 20 h. 15 : *Le Coffret à Musique ;* — 21 heures : Les Disques que vous aimez ; — 21 h. 15 : *Le Livre Français.*

Samedi 12. — 12 h. 20 : Orgue de cinéma ; — 17 h. 35 : Danses et chansons ; — 19 h. 45 : Causerie d'actualité ; — 20 h. 15 : *Un Tour au Cabaret ;* — 21 h. 10 : En écoutant la « Voix de la France ».

Dimanche 13. — 7 h. 50 : Leçon de culture physique ; — 12 h. 20 : Musique de danse ; — 17 h. 35 : Opéra-comique ; — 19 h. 45 : Causerie religieuse ; — 20 h. 15 : *La 7e Symphonie* de Beethoven ; — 21 heures : Musique de danse.

Lundi 14. — 12 h. 20 : Concert classique ; — 16 h. 35 : Emission spéciale à destination de Radio-Tokio ; — 17 h. 35 : Musique militaire ; — 19 h. 45 : Concert ; — 20 h. 15 : La Semaine de Radio-Saigon ; — 20 h. 20 : Quelques bons disques ; — 21 heures : Les airs que vous aimez ; — 21 h. 15 : *Au fil des Ondes.*

Mardi 15. — 12 h. 20 : Musique variée ; — 17 h. 35 : Musique variée ; — 19 h 45 : Causerie d'actualité ; — 20 h. 15 : *Le Message du Jour ;* — 20 h. 25 : *M. Lê-van-Tuc, mandarin de 5e classe en retraite et sa famille ;* — 20 h. 55 : Avec Ray Ventura et Jo Bouillon.

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

TONKIN

Odette-Marie, fille de M. et de Mme Jean-Marie Le Guenne (23 mai 1943).

Chantal-Monique, fille de M. et de Mme Louis-Damas-Firmin-Benoît-Joseph Pérard (24 mai 1943).

Lucette-Fernande, fille de feu M. Alphonse Félix et de Mme, née Tô-thi-Chau (24 mai 1943).

Guy-Jean, fils de M. et de Mme Trichot (25 mai 1943).

Alain-Jean-François, fils de M. René-Louis-Marie Le Troadec et de Mme, née Ginette-Anna Bochatey (26 mai 1943).

Maurice-André-Charles, fils de M. André-Emile-Charles Olivereau et de Mme, née Liéou-yu-Houa (27 mai 1943).

Catherine-Josée, fille de M. Georges-François Gide et de Mme, née Germaine-Marie-Mauricette Abry (28 mai 1943).

Jean-Jacques-Henri-Léopold, fils de M. et de Mme Félix-Eugène Rogère (29 mai 1943).

Nicole-Monique-Henriette-Paulette, fille de M. et de Mme Ephrem-Estève-Edgard Lauriance (30 mai 1943).

COCHINCHINE

Marie-Claude, fils de M. et de Mme Jean Rivas (20 mai 1943).

Geneviève-Mireille-Yvonne-Jeanne, fille de Mme et de M. Roger Tritsch (21 mai 1943).

Robert-Georges-David, fils de M. et de Mme René Dickson (23 mai 1943).

Roland, fils de M. et de Mme Alphonse Darmanaden (23 mai 1943).

Bernard, fils de M. et de Mme Benoît Martinet (23 mai 1943).

Françoise-Monique-Rose, fille de M. et de Mme François Dufresne-Furcy (24 mai 1943).

FIANÇAILLES.

TONKIN

M. Gabriel de La Varende avec Mlle Raymonde Chambon.

M. Lucien-Louis-Jean Pelleron avec Mlle Gilberte-France-Germaine Bedier-Dumanoir.

M. Louis-René Delorme avec Mlle Lucienne-Germaine Vu-Phuong.

M. Jean-Nagatal-Maléapa Xavier avec Mlle Cécile-Germaine-Louise Michel.

M. Robert-Bertrand-Walter Risch avec Mme Alberte-Félicie-Claire Santerre.

DÉCÈS

TONKIN

M. Ludovic-Victor Palavec (24 mai 1943).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

COCHINCHINE

ARMAND, fils de M. et de Mme Antoine DIVIEN (22 mai 1943).

JACQUELINE, fille de M. et de Mme Léon Denion (22 mai 1943).

M. XAVIER MONACO (22 mai 1943).

VICTOR-LOUIS, fils de M. et de Mme Lourdes Lejeune (23 mai 1943).

M. CHAU-CU-NHIP (23 mai 1943-.

Mme TRAN-CONG-DONG, née THÉRÈSE TANG-THI-LANH (24 mai 1943).

M. ANTONIO-MARIE DA CRUZ JUNIOR (26 mai 1943).

M. JOSEPH OLMETA (28 mai 1943).

CAMBODGE

M. NÉANG OUEN (20 mai 1943-.



~ **V. B..., à Saigon.** — Vous vous dites d'accord avec nous sur le programme de redressement politique, social et économique de la France que nous essayons de préciser dans les éditoriaux de cette Revue. Mais vous nous blâmez d'employer le terme de corporatisme qui, à votre avis, peut froisser et inquiéter certains Français.

Mais pourquoi diable, cher lecteur, ne pas appeler les choses par leur nom ? Le Maréchal n'a-t-il pas précisé à maintes reprises (relisez en particulier son dernier Message du 1er mai 1943) que nous nous acheminions vers une organisation corporative de la société française ?

Voudriez-vous que nous soyions moins royaliste que le roi ?

~ **R. H..., à Hanoi.** — Vous affirmez qu'il est inutile « d'épiloguer », car la Révolution Nationale se fera d'une façon ou d'une autre.

Eh ! cher lecteur, nous craignons précisément qu'en adoptant votre attitude, elle se fasse surtout d'une autre.

~ **J. S., à Phnom-penh.** — Vous nous dites ne pas bien saisir la nuance entre l'esprit critique et l'esprit de critique. Nous allons vous donner des exemples concrets.

1° **Esprit de critique :**

L'Administration des Chemins de fer indochinois se moque du monde. Elle n'a fait aucun progrès depuis quarante ans. Tous ses fonctionnaires sont bons à pendre.

2° **Esprit critique :**

a) Comment se fait-il que la Gare de Hanoi, après avoir avisé le public que l'on ne peut retenir de place pour Dalat qu'un mois à l'avance, ait répondu « complet » à ceux qui se présentaient dans ces conditions au jour J, à l'heure d'ouverture des guichets, (soit cinq heures du matin) afin de retenir leur place ?

b) Comment se fait-il :

Qu'une bicyclette enregistrée à Haiphong le 1er mai 1943 pour Hanoi, ait été acheminée sur Saigon ;

Que les recherches pour retrouver la destination exacte aient demandé deux semaines ;

Que cette bicyclette ayant été ramené par T. 2 parti de Saigon le 15 mai 1943, donc arrivée au plus tard à Hanoi le 18 mai 1943, la lettre d'avis n'ait été expédiée que le 20 mai ;

Que les cloisons entre services soient tellement étanches que son propriétaire ayant retiré lui-même la bicyclette le 19 mai, une lettre l'invitant à faire cette opération ait été écrite le lendemain ;

Que cette lettre datée du 20 mai ne lui soit parvenue que le 24 mai, soit un retard de trois jours au minimum sur un trajet de 2.500 mètres.

Comprenez-vous la différence ? Les critiques exprimées dans le secundo sont précises, authentiques, concrètes et peuvent suggérer aux responsables des amendements ou des améliorations. Quant aux premières, elles sont inexactes, stupides et inefficaces. Ce n'est que du dénigrement systématique.

~ **Abonné 784, à Tourane.** — Nous pensons que vous vous trompez : les livres que vous nous citez n'ont pas été supprimés des bibliothèques françaises. Nous nous basons pour vous répondre sur un article de Jacques de Lacrételle paru dans le **Journal de Genève** en janvier 1941. Nous lisons :

« Pas un seul ouvrage de Barrès ne figure sur l'index.

» Le groupe de l'« Action Française » reçoit peu d'atteintes. Maurras est intégralement respecté. L'œuvre de Léon Daudet est presque indemne. Jacques Bainville ne perd que **les Dictateurs** et M. Massis, **la Guerre de Trente ans.**

» Si l'on passe à la littérature pure, on s'aperçoit avec satisfaction que l'index contient très peu de titres bannis. André Maurois n'y figure qu'avec son **Histoire d'Angleterre** ; Kessel avec **les Bas-fonds de Berlin** et **les Rois Aveugles** ; Malraux avec **l'Espoir** et **le Temps du Mépris.** Et Gide, Roger Martin du Gard, Romain Rolland et Jules Romains échappent à toute exclusion. »

~ **M. C..., à Hanoi.** — Votre idée de classer, à Hanoi, comme on le fait pour les monuments histo-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

riques, une rue typiquement annamite, nous paraît intéressante.

A notre avis, la rue des Balances, avec ses boutiques traditionnelles, ses saillants et ses rentrants, paraîtrait toute indiquée.

A la condition toutefois de supprimer le mur qu'une municipalité avisée a orné de l'inscription « défense d'uriner » et que tous les Annamites ont naturellement adopté comme urinoir municipal !

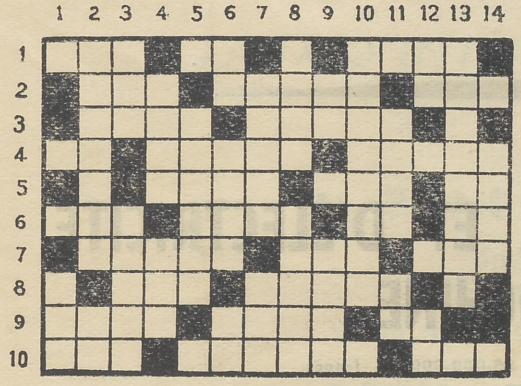
~ **Mlle N. T. H..., à Hanoi.** — Vous vous dites choquée des shorts exagérément courts de certaines Françaises et vous nous conviez à les inciter à plus de pudeur.

D'accord, chère lectrice. Mais ne croyez-vous pas que vous pourriez commencer par rappeler à plus de correction certaines de vos consœurs annamites qui, debout et bien plantées sur leurs jambes écartées en compas, immobiles et sereines, satisfont à tous les coins de rue leurs besoins les plus légitimes, mais peu conformes, vous l'avouerez, « à la pudeur ancestrale des filles d'Annam ».

Il est certains vers de Molière qui disent :

... Qu'on doit se regarder soi-même un fort long-
[temps,
Avant que de songer à condamner les gens.

MOTS CROISÉS N° 114



Horizontalement.

1. — Eléments — Répété, marque une interruption — Camp.
2. — Point de départ d'une période historique — Frère aîné d'un législateur célèbre — Roi romain.
3. — Désignait un grand peuple et ses dirigeants — Député révolutionnaire du Quercy.
4. — Mousse — Les fils Cerf — Querelle.
5. — Impôt — Riche capitale antique — Deux lettres de Ziem.
6. — Stimule — Epouse probablement nièce d'un célèbre personnage de l'Ecriture — Possessif — Lettre grecque.
7. — Montée — A gauche — Canton célèbre par sa trompe.
8. — Soleil américain — Enumération.
9. — Avoir du cran — Vieillard généreux — Ce que l'on n'ignore point.
10. — Se trouve près de la Belgique aux environs de Chambéry, et non loin de Marseille — Suranné — Monnaie.

Verticalement.

1. — Dépend du Portugal.
2. — Peut s'appliquer aux sels — Entame une hypothèse.
3. — Objet d'art pour courses anglaises — Homme de guerre anglais exécuté à trente-quatre ans.
4. — Termine victorieusement une solution — Impeccable.
5. — Fut honorée comme une déesse.
6. — Cours d'eau français — Accusé d'incendie volontaire et de vandalisme — Au jour.
7. — Général très effrayé par un récit de cauchemar — Honneur.
8. — Solidité — Bienvenue provençale.
9. — Chimère — Arrose la ville natale d'un glorieux mutilé.
10. — Cache un état civil.
11. — Héroïne du théâtre scandinave — En matière de.
12. — Annonce que l'on va compléter son idée ou l'exposé d'un fait — Terminaison latine.
13. — Diminue.
14. — Trouble.

SOLUTION DES MOTS CROISÉS N° 113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	D	U	B	O	I	S	■	F	E	U	X
2	O	■	O	B	L	I	G	E	R	■	A
3	D	A	L	L	E	■	A	L	A	I	N
4	O	■	E	A	■	■	R	A	T	■	T
5	■	A	T	T	E	N	D	■	O	■	H
6	E	B	■	■	■	■	A	E	■	R	E
7	T	A	R	O	T	S	■	C	Q	■	■
8	A	Q	U	I	A	■	B	O	U	R	G
9	N	U	■	■	C	L	E	S	■	■	A
10	G	E	N	E	T	■	A	S	S	E	Z
11	S	■	A	S	■	U	T	A	Q	U	E

Vu pour autorisation d'imprimer (Arrêté n° 6921 du 2-10-42).
Le Gérant : TRUONG-CONG-DINH. Imprimerie G. TAUPIN ET Cie

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE D'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60.000.000 DE FRANCS

Siège Social : 62 bis, Avenue d'Iéna, PARIS

Inspection : 69, Bd Francis-Garnier, HANOI

Toutes les applications de l'électricité :

ÉCLAIRAGE — CHAUFFAGE — VENTILATION
FORCE MOTRICE

Étude, Fourniture et Montage de toutes installations électriques et hydrauliques — Fourniture, pose réparations de matériel d'éclairage, ventilation, force motrice, etc...

DEVIS GRATUIT SUR SIMPLE DEMANDE

Pour tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de la Société

HANOI — HAIPHONG — NAMDINH — FORT-BAYARD

et dans les principaux centres du Delta.

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

Société Anonyme au Capital de 95.000.000 de francs

Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16e arrondissement

Direction Générale à Saigon : 72, Rue Paul-Blanchy

Usines Électriques à Saigon, Cholon, Phnompenh, Dalat

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE

de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifiques.

VENTILATEURS PORTATIFS ET DE PLAFOND
MOTEURS ET DYNAMOS POUR TOUS USAGES

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION

de matériel d'éclairage électrique, ventilation force motrice, etc...

Registre de Commerce Saigon N° 278

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

VOTRE INTÉRÊT VOTRE DEVOIR

Ne laissez pas vos capitaux improductifs.
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.

Souscrivez aux

BONS DU TRÉSOR INDOCHINOIS

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL 2,50 %

BONS A UN AN

émis à 97 $ 50
remboursables
au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS

émis à 99 $ 50
remboursables
au gré du porteur

au pair	à	TROIS MOIS	de date
à 100 $ 60	à	SIX MOIS	de date
à 101 $ 20	à	NEUF MOIS	de date
à 102 $	à	UN AN	de date

Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50 - 100 - 1.000 - 10.000 et 100.000 piastres.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Imprimerie
TAUPIN & Cie

8-10-12 RUE DUVILLIER - HANOI

LE BUREAU EST OUVERT :
LE MATIN :
de 7h. à 11h.30
L'APRÈS-MIDI :
de 13h.30 à 18h.



Université Côte d'Azur. Bibliothèques